

Notre Atelier Typographique est le plus moderne et le mieux outillé de la ville. C'est pour ces raisons qu'il nous est possible de faire un travail rapide et à un prix raisonnable.

LE CLAIRON

Pour vos travaux d'impressions adressez-vous à
L'IMPRIMERIE YAMASKA
173 Girouard -:- Tél. 143
Ateliers et Rédaction Tél. 498

VOL. XXIII — No. 38

SAINT-HYACINTHE, 21 SEPTEMBRE 1934

PRIX: CINQ SOUS

REMERCIEMENTS A NOTRE MAIRE

M. Damien Bouchard a reçu en ces derniers temps un nombre considérable de résolutions et de lettres de félicitations à l'occasion de ses activités au sujet de la question de l'électricité. L'attitude courageuse de notre maire lui a créé un peu partout dans la province un grand nombre d'amis qui savent apprécier, à son juste mérite, la campagne qu'il a dirigée et qu'il dirige encore pour en arriver à procurer aux citoyens de la province de l'électricité à des taux raisonnables.

Les grandes compagnies pour essayer de sauver leur situation ont consenti des réductions de diverses natures, mais ces réductions ne s'appliquent principalement qu'au taux de l'éclairage résidentiel. Quoi qu'il en soit et bien que ces diminutions ne soient pas satisfaisantes, elles représentent dans la province de Québec, une épargne annuelle de plusieurs centaines de mille piastres et il n'est pas étonnant que M. Damien Bouchard, qui a été le principal artisan de la lutte contre les hauts prix de l'énergie électrique en ces derniers mois, reçoive de toute part des résolutions et des lettres de remerciements.

Parmi les dernières qu'il a reçues, il nous est agréable de publier les suivantes:

Thetford-les-Mines, 14 Sept., 1934.

M. Damien Bouchard,
St-Hyacinthe, P. Q.

Cher Monsieur,

Comme secrétaire du Cercle d'Etudes Sociales Pie XI de St-Alphonse de Thetford je suis chargé de vous offrir nos plus sincères remerciements pour votre si intéressant discours, prononcé en notre ville.

Nous y avons puisé d'intéressants renseignements qui nous seront d'une utilité incontestable dans l'avenir. Encore une fois, merci.

Vos très reconnaissants,

Le Cercle d'Etudes Sociales Pie XI

Par Hilaire Grégoire, sec.

Montréal, le 13 septembre, 1934.

L'Honorable T. D. Bouchard,
St-Hyacinthe, P. Q.

Cher Monsieur Bouchard,

Il me fait plaisir de vous informer que, lors de sa dernière réunion, la section des Epiciers de Montréal de notre Association m'a chargé de vous féliciter pour la campagne que vous menez contre le trust de l'électricité dans la province et de vous assurer de l'entière coopération de cette section de notre Association.

Veuillez agréer, cher monsieur Bouchard, mes plus cordiales salutations.

L'Association des Marchands Détaillants du Canada, Inc.

Le secrétaire, R. Messier

Montréal, le 13 septembre, 1934.

L'Honorable T. D. Bouchard,
St-Hyacinthe, P. Q.

Cher Monsieur Bouchard,

J'ai l'honneur de vous transmettre la résolution suivante adoptée au cours du congrès provincial de notre Association le 15 août dernier.

Il est proposé, secondé et résolu à l'unanimité,

Qu'un vote de félicitations et de remerciements soit transmis à l'Honorable T. D. Bouchard, pour son intéressante causerie sur l'électricité et que l'Exécutif Provincial de l'Association soit prié de continuer son travail, en vue d'obtenir la diminution des taux d'électricité.

Sincèrement à vous,

L'Association des Marchands Détaillants du Canada, Inc.

Le secrétaire, R. Messier

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE VILLE

Une courte séance du Conseil de Ville de St-Hyacinthe a été tenue mercredi soir sous la présidence de M. l'échevin J. L. Guillet, pro-maire.

Selon l'avis de M. Chabot à la dernière séance, le conseil a approuvé l'amendement au règlement No. 25 concernant un terrain situé dans le Bourg-Joli.

Le greffier donne lecture d'une lettre de la Commission Canadienne de la Radiodiffusion pour les concerts qui seraient donnés sous les auspices de la Cité de St-Hyacinthe. La ville n'aurait qu'à fournir les musiciens pour ces programmes qui donneraient une grande publicité à notre ville.

Un avis de motion a aussi été fait relativement à l'installation d'un système d'éclairage ornemental sur la rue Girouard. Cet avis de motion est présenté par M. l'échevin A. Chenette.

Le conseil de ville a adopté un vote de remerciement à l'adresse de la Maison L. A. Breton pour le don que les propriétaires de cette maison ont fait au Poste de police consistant en une magnifique horloge.

Chronique documentaire

QUEL EST LE NOMBRE DES ETOILES ?

Le peintre Rochegrosse a exposé au Salon, il y a quelque temps, un tableau intitulé "L'Infini" et qui représentait un couple rêveur devant la mer et dans la nuit. Le couple était minuscule et la toile immense, toute constellée de points lumineux plus ou moins perceptibles qui donnaient une idée assez exacte d'un beau soir d'été.

Les visiteurs du Salon s'arrêtaient tout surpris, devant la majesté de cet infini colossal qui écarasait littéralement ces deux chétifs échantillons de la pauvre espèce humaine qui tenaient si peu de place au bas du tableau.

Ils étaient émus et confondus comme ils l'avaient été certaines nuits de leur période de vacances au bord du rivage, quand la mer muette s'aplatissait, disparaissait comme dans un gouffre et que l'on a l'impression que le globe terrestre lui-même n'est plus qu'un grain de poussière dans l'infini.

Si l'expression de la vaste

(Suite en page 8)

LA BANQUE DU CANADA

Souscription publique de \$5,000,000 d'actions

Le ministre des Finances, l'honorable Edgar N. Rhodes, procède actuellement à la mise en souscription publique de \$5,000,000 d'actions de la Banque du Canada. Ces actions, de \$50 l'unité, sont offertes au pair. Personne n'en pourra détenir plus de 50 et seuls les sujets britanniques domiciliés au Canada pourront en posséder. Il en résultera, sur toute l'étendue du pays, un vif intérêt dans la vente des actions d'une institution à laquelle le Parlement a octroyé de larges pouvoirs et responsabilités intéressant la vie économique et financière du pays.

La Banque est autorisée à payer, à même ses bénéfices, déduction faite des frais, de la dépréciation, etc., un dividende de 4 1/2 p. 100 l'an payable semestriellement, ren d e m e n t considéré comme attrayant en comparaison des taux d'intérêt actuels des valeurs de premier ordre. Le surplus des bénéfices sera affecté au fonds de réserve de la Banque ou versé au Fonds du revenu consolidé, ainsi que prévu par la Loi de la Banque du Canada.

La souscription sera ouverte le 17 septembre et close le 21 septembre. L'émission se fait simultanément par tout le Canada le 17 septembre. Que la souscription soit close ou non avant le 21 septembre, toutes demandes déposées à la poste avant minuit du jour de la clôture de la souscription seront prises en considération.

Les souscriptions doivent être envoyées par la poste directement au ministre des Finances, à Ottawa, accompagnées d'un versement initial de \$12.50 par action et d'une déclaration statutaire faisant partie du bulletin de souscription et attestant la qualité du souscripteur à devenir actionnaire. Le reliquat du prix de souscription, soit \$37.50 l'action, sera exigible le 2 janvier 1935, date à ou vers laquelle, s'attend-on, la Banque commencera ses opérations.

Les prospectus et bulletins de souscription peuvent s'obtenir aux bureaux de poste, aux banques et à d'autres établissements financiers.

Une des fonctions importantes à remplir par les actionnaires est l'élection de sept administrateurs qui, avec le gouverneur et le sous-gouverneur, constitueront le conseil d'administration de la Banque. Les sept administrateurs seront tirés de milieux divers, ainsi qu'il suit:

Deux seront choisis parmi des personnes se livrant principalement à une industrie fondamentale;

Deux seront choisis parmi des personnes se livrant principalement au commerce ou à l'industrie manufacturière;

Trois seront choisis parmi des personnes dont l'occupation principale est étrangère aux industries fondamentales ou manufacturières et au commerce.

Les statuts de la Banque, promulgués récemment par le Gouverneur en son conseil, prévoient la nomination des administrateurs par les actionnaires et l'envoi d'un avis des nominations par la poste à chacun de ceux-ci avant l'assemblée des actionnaires. Ceux qui se trouveront dans l'impossibilité d'assister aux assemblées pourront exprimer leur suffrage au moyen d'instructions par écrit communiquées par eux au ministre des Finances.

Une des premières mesures à prendre relativement à l'organisation de la Banque, après la souscription du capital-actions, sera la nomination et l'élection par les actionnaires du premier conseil d'administration.

EN VISITE

Mlle Angela Phaneuf, de Ste-Madeleine a visité M. et Mme Georges Chabot, de Montréal, ces jours derniers.

C'EST UN PEU FORT !!!

"L'Idée Ouvrière" du 15 septembre contient un article intitulé: "Trop parler nuit; trop vanter cause des ennuis"... Cet article est dirigé contre le maire de la ville l'Hon. T. D. Bouchard. On l'accuse d'avoir répandu dans le public l'impression qu'à St-Hyacinthe le chômage n'existe pas, que les ouvriers sont presque exempts de taxes, qu'il y a de l'ouvrage pour tout le monde etc. etc. Et pour justifier cette accusation, le journal rapporte l'aventure d'un nommé Alphonse Deschênes qui serait arrivé ici depuis sept mois venant de Rimouski. Ce Monsieur aurait été frappé par les discours de M. Bouchard un peu partout dans la province. Il a cru que la crise avait été une bénédiction pour St-Hyacinthe et après avoir "sacrifié" sa terre, il est venu s'y fixer. Depuis les sept mois qu'il est ici, il a travaillé dit-il, onze jours pour le département de la Voirie, chose qui n'a pas paru lui plaire et il se demande que pense M. Bouchard de faire une telle publicité fautive qui trompe les citoyens "trop crédules" de la province. Et le rédacteur de l'article fait sien ensuite ce reproche au maire de la ville.

Cette nouvelle affichée dans un journal qui s'intitule prétentieusement "L'Idée Ouvrière" a de quoi surprendre. Encadré d'entrefilets dirigés contre l'administration municipale, l'article laisse pressentir chez son auteur un état d'esprit sur lequel on ne peut se tromper. On veut encore faire de la petite politique sur le dos des ouvriers.

D'abord le journal de M. Brady voudrait-il indiquer à ses lecteurs dans quels discours ou conférence, M. Bouchard aurait déclaré ou laissé entendre qu'il n'y avait pas de chômage à St-Hyacinthe, que les ouvriers ne payaient presque pas de taxes et qu'il y avait de l'ouvrage pour tout le monde. Ce serait intéressant, il nous semble, pour les lecteurs de l'"Idée Ouvrière" d'avoir et de lire de semblables déclarations du maire Bouchard.

Fidèle à la pratique des politiciens que le journal de M. Brady semble vouloir servir, il n'y a pas à craindre, on ne mentionnera aucun texte de M. Bouchard ayant le sens que lui a trouvé le "trop crédule" M. Deschênes. Ce Monsieur et le rédacteur de l'article auraient mieux fait et se seraient montrés plus respectueux de la vérité s'ils avaient dit que M. Bouchard depuis la crise n'a pas manqué beaucoup d'occasion de dire que St-Hyacinthe avait eu autant de chômeurs proportionnellement que les grands centres comme Montréal et Québec. Ils auraient dû mentionner qu'en octobre 1933, — longtemps avant que M. Deschênes sacrifie sa terre de Rimouski — M. Bouchard convoquait les employeurs de la cité et adoptait avec eux la carte du coq d'or pour aider le travailleur local à obtenir de l'ouvrage en le protégeant contre la main-d'oeuvre étrangère. Cette carte n'est donnée qu'à la personne pouvant établir sous serment qu'elle résidait à St-Hyacinthe depuis mai 1933. Aujourd'hui le délai a été réduit à un an. Et celui qui n'a pas sa carte de résidence ne peut trouver emploi à St-Hyacinthe, chez les employeurs qui ont voulu aider à la cité dans cette organisation.

Qu'on fasse de la politique, si l'on veut, que l'on se serve des ouvriers pour tâcher de gagner la sympathie des lecteurs, si le coeur et le caractère vous inspirent ces moyens, mais de grâce M. Brady, ayez un peu plus de souci de la vérité ! En bon journaliste que vous voulez être tâchez de prendre des renseignements pour être utile aux ouvriers que vous voulez défendre, avant de reproduire dans votre journal les rêves bleus des gens trop crédules.

UN OUVRIER

LE BILAN DE LA PROVINCE

L'état financier de la province de Québec, au 30 juin 1934, peut se résumer comme suit:

1.— L'exercice des douze mois précédents se termine par un déficit réel de \$2,263,170, soit un peu moins que le déficit prévu;

2.— Le gouvernement avait été autorisé à dépenser \$36,377,902.75, en dépenses ordinaires pour l'exercice 1933-34, mais on a réduit cette dépense à \$33,876,977.01, soit \$2,500,925.72 de moins que les estimés;

3.— Pour cette même période, le revenu ordinaire de la province a été de \$28,282,503.53, sans tenir compte (a) d'une somme de \$2,152,833.59, partie des arrérages dus au Trésor avant le 30 juin 1933 mais perçus au cours du dernier exercice, (b) ni d'une somme de \$1,176,467.00, total de comptes recevables courants, non payés à la date de ce bilan;

4.— Le grand total de la dette provinciale atteint \$110,000,000.00, dont il faudrait, pour connaître la dette nette, déduire (a) le montant d'un fonds d'amortissement, qui représente approximativement 12 pour cent de la dette réelle, et (b) des avances sur lesquelles les débiteurs paient régulièrement des intérêts ou annuités.

Comme l'explique clairement l'honorable R.-F. Stockwell dans son communiqué un nouveau système de tenue des livres a été introduit, cette année, à la Trésorerie provinciale, sur recommandation d'experts financiers. L'objet de ce changement est de donner à chaque bilan annuel du gouvernement plus de précision et de clarté. A partir de cette année, cette comptabilité limite le revenu ordinaire du gouvernement aux sommes payables et payées au cours de l'exercice rapporté. A cause de ce changement, il y a un écart entre le

SYMPATHIES A LA FAMILLE Ls. AUGUSTIN

Nous donnons ci-après la liste des témoignages de sympathie offerts à la famille Louis Augustin, lors du décès de Madame Augustin.

Messes. — Famille Wilfrid Girouard, MM. et Mmes A. J. et Ovide Archambault; M. Alfred Augustin; Famille P. N. Barot, Familles Augustin, Girouard, employés de Chalifoux et Fils, Ltée, Mme J. N. Dubrulle, M. et Mme J. N. Daudelin, Famille D. Daudelin, M. et Mme V. Dussault; Mme N. Marcon, M. J. T. Godbout, Mme H. Monette, M. et Mme E. Ponton, M. U. Robert, M. et Mme Paul Richer, MM. B. Trudel et Cie, Miss R. B. Kirby, M. T. A. St-Germain.

Affiliations. — Famille J. A. Côté, M. F. X. Demers, M. et Mme R. L. Ducharme, M. et Mme A. Ferland, Mlle Gauthier, Mme V. J. Mongeau, M. R. Maynard, M. et Mme H. Raymond, Mme R. St-Germain, M. Daniel St-Germain, Mme J. Savard, M. et Mme Wilfrid Déziel.

Tributs floraux. — Hon. T. D. Bouchard, Mlle Cécile Bouchard, Mlle M. West, M. et Mme Bornstein, M. et Mme E. Carbelo, M. et Mme Phaneuf, M. et Mme H. West, M. Georges English, M. et Mme Aurèle Gaudette, Famille Wm. D'Anjou, Familles W. Girouard, Alfred Augustin, L. Augustin, Chalifoux et Fils, Ltée.

Bouquets spirituels. — M. et Mme Joseph Desmarchais, M. et Mme Gustave Choquette, Mlle Eglantine Ledoux.

Télégrammes. — Dr et Mme A. D. Archambault, M. et Mme J. G. Mongeau, M. et Mme P. Hardy, clerc de paroisse de N.-D. de Grâce, M. et Mme L. P. Philie, M. Roméo Beaudet, Amicale du Sacré-Coeur, M. et Mme J. A. E. Dion, M. C. H. Massiah, M. et Mme E. Brail.

Sympathies. — Son Excellence Mgr Décelles, Mgr L. A. Senécal, Chanoine P. N. Desmarais, Rév. P. J.-M. Labonté, O. P., Rév. Frères du Sacré-Coeur, Rév. Srs Grises, M. J. Brosseau, Mlles C. et M. Rivet, Mlles Hélène St-Jean, B. Rainault, MM. et Mmes Couillard St-Germain, Arthur Fontaine, M. G.-S. Vanier, MM. et Mmes Goyeau, Sauer, Mme B. Bélanger, M. et Mme J. N. Labonté, M. N. Marcoux, MM. T. R. Barker, R. Grossman, A. L. Johnson, Maurice Avaré; M. et Mme Jean Bergeron, Mme Odilon Bernier, MM. et Mmes D. I. Borduas, Ovide Bertrand, Famille H. Barré, M. et Mme Eugène Benoit, M. J. B. Bousquet, M. Martin Carrier, Rév. J. E. Boucher, Club Ouvrier Ind., M. Jos. Faubert, Rigaud, Mme D. Barker, M. et Mme Georges P. Laurin, Montréal, Wm. Drownell, Newark, M. M. et Le Sauter, M. P. Courchesne, M. et Mme J. L. Cormier, Conseil 960 Chevaliers de Colomb, Mme C. L. Ledoux, Famille Wm. D'Anjou, M. et Mme W. Déziel, M. E. O. A. Desjardins, M. J. Charbonnel, M. Oscar Dansereau, M. O. H. Desalliers, Mlle Claire Dufresne, M. J. R. Gervais, M. et Mme W. E. Gilby, M. L. P. Gaucher, Famille J.-L. Guillet, M. et Mme V. H. Gareau, M. et Mme T. Gareau, Mlle Emma Gouin, M. et Mme Art. Gosselin, Famille Geo. Gosselin, M. J. O. Gareau, M. A. J. Gaudreau, M. et Mme Ernest Gosselin, M. et Mme Lucien Barré, Famille Eudore Leduc, M. et Mme René Lemoyne, M. et Mme H. A. Labbé, Mme H. Lamoureux, M. et Mme Landry, M. Arthur Lamothe, Famille H. Labarre, M. et Mme E. Picard, M. J. H. Logan, Mme Samuel L'Heureux, Mme L. P. Morin, M. et Mme C. A. Morin, M. et Mme Donat Mongeau, M. et Mme Arthur Mailhot, M. J. C. Mongeau, M. et Mme T. J. Orsali, MM. et Mmes E. Ostiguy, P. Ravenel, J. Roy, Henri Richard, et autres.

11. — M. Wilfrid Chicoine vient d'être admis à la pratique du droit.

D'après les registres il y a eu en 1900 à la cathédrale, 275 naissances, 62 mariages et 194 décès; A Notre-Dame du Rosaire, 127 naissances, 27 mariages et 69 décès.

Le concert de famille du Cercle Montcalm a remporté, hier soir, un succès éclatant.

Les médecins du district se réunissent pour les élections. Le résultat est le suivant: Président, Dr Eugène Turcot; vice-prés. Dr Ern. Choquette, de St-Hilaire; secrétaire, Dr J. C. S. Gauthier, d'Upton; Trésorier, Dr E. Ostiguy, de cette ville.

12. — Les contrats pour les réparations à la nouvelle bâtisse de la Banque Nationale ont été accordés à M. L. P. Morin, pour la menuiserie, à M. André Bonin, pour la maçonnerie, et à MM. Huette et Thérien, pour la plomberie.

Les marchands de cette ville font signer une requête par les propriétaires pour demander qu'une ligne de tramways électriques soit construite à St-Hyacinthe et que l'idée déjà émise se réalise.

14. — M. Pierre Phaneuf est nommé commissaire d'école pour LaPrésentation.

Le vote pour l'élection municipale dans le quartier Un donne une majorité de 42 voix à M. Chenette sur son adversaire M. Champigny.

15. — Les élections municipales pour la paroisse St-Hyacinthe le Confesseur ont eu lieu hier. M. Toussaint Philie a été élu par acclamation en remplacement de M. C. Casavant, démissionnaire. M. Lemay a aussi été réélu par acclamation. Dans la paroisse Notre-Dame, MM. Hector Morin et Alfred Girouard ont été réélus par acclamation.

16. — M. R. E. Fontaine est

NOUVELLES D'AUTREFOIS

On lisait dans L'UNION en

1901

JANVIER le 8. — Le Rév. Père Vincent du couvent des Dominicains de cette ville est décédé hier à Montréal.

— Les petits zouaves ont fait de nouveau leur apparition à Notre-Dame à la messe de 8 heures dimanche matin. Ils étaient accompagnés de plusieurs membres de la garde Salaberry.

— Le mariage de M. Aimé Théoret, commerçant de Montréal, à Mlle Emilia L'Heureux, fille de notre concitoyen M. Samuel L'Heureux, a été célébré hier matin à la Cathédrale.

9. — La troisième série des cours à l'Industrie Laitière de St-Hyacinthe vient de s'ouvrir. — MM. Paquet & Godbout, entrepreneurs de cette ville, viennent d'obtenir le contrat pour la construction de l'allonge au couvent des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame à Sherbrooke.

10. — Les élections chez les Artisans ont eu lieu avec le résultat suivant: Président, J. N. Lemieux; 1er vice-prés. Horm. Choquette; 2e vice-prés. P. A. Lefebvre; Sec.-Archiviste et Trésorier, J. M. Paré; directeurs, J. H. Morin, C. A. Simard, Joseph Benoit, Félix Guertin, Arthur Malo; 1er Com.-Ord. J. A. Papillon; 2e Urlic Malo; Censeurs, E. Robert, J. G. Trahan, Dr U. Jacques et J. V. Papineau.

— M. Arthur Fontaine, électricien, est nommé par le Département du Revenu de l'Intérieur, inspecteur de l'électricité pour le district de St-Hyacinthe.

— Les élections du Cercle Philharmonique ont lieu le 9 avec le résultat suivant: Président Honoraire, M. Eusébe Brodeur; vice-prés. Hon. C. A. Boivin et Camille Lussier; président actif, M. Jos. Noël; vice-prés. Evariste Berthiaume; sec.-arc. Geo. Martel; trésorier, J. E. F. Chartier; bibliothécaire, J. E. Sicotte; directeurs, Ed. Chaussé, Hor. d'Artois; tambour major, C. A. Charpentier; Ass. tambour major, Eng. Boivin. Le cercle compte au delà de 425 membres.

11. — M. Wilfrid Chicoine vient d'être admis à la pratique du droit.

D'après les registres il y a eu en 1900 à la cathédrale, 275 naissances, 62 mariages et 194 décès; A Notre-Dame du Rosaire, 127 naissances, 27 mariages et 69 décès.

Le concert de famille du Cercle Montcalm a remporté, hier soir, un succès éclatant.

Les médecins du district se réunissent pour les élections. Le résultat est le suivant: Président, Dr Eugène Turcot; vice-prés. Dr Ern. Choquette, de St-Hilaire; secrétaire, Dr J. C. S. Gauthier, d'Upton; Trésorier, Dr E. Ostiguy, de cette ville.

12. — Les contrats pour les réparations à la nouvelle bâtisse de la Banque Nationale ont été accordés à M. L. P. Morin, pour la menuiserie, à M. André Bonin, pour la maçonnerie, et à MM. Huette et Thérien, pour la plomberie.

Les marchands de cette ville font signer une requête par les propriétaires pour demander qu'une ligne de tramways électriques soit construite à St-Hyacinthe et que l'idée déjà émise se réalise.

14. — M. Pierre Phaneuf est nommé commissaire d'école pour LaPrésentation.

Le vote pour l'élection municipale dans le quartier Un donne une majorité de 42 voix à M. Chenette sur son adversaire M. Champigny.

15. — Les élections municipales pour la paroisse St-Hyacinthe le Confesseur ont eu lieu hier. M. Toussaint Philie a été élu par acclamation en remplacement de M. C. Casavant, démissionnaire. M. Lemay a aussi été réélu par acclamation. Dans la paroisse Notre-Dame, MM. Hector Morin et Alfred Girouard ont été réélus par acclamation.

16. — M. R. E. Fontaine est

nommé juge en remplacement de feu le juge Ouimet, pour le district de Richelieu.

— Les élections municipales pour le village de Laprovidence ont eu lieu avec le résultat suivant: MM. Eusébe Brodeur, J. B. St-Pierre, Frs. Fecteau, Louis Provost et Ulric Jeanotte ont été tous réélus conseillers. M. Chs Racicot a également été élu conseiller.

— Hier soir, par le train de 5.30 hrs, arrivait à St-Hyacinthe, pour assister aux fêtes épiscopales de Mgr Z. Moreau, S. G. Dom Dionède Falconio, le délégué apostolique au Canada.

— On installe un appareil électrique à la Canadian Woolen Mills Co. pour fournir l'énergie à la manufacture.

— Hier soir se sont ouvertes les fêtes jubilaires de S. G. Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe. Il y eut lecture d'une adresse par les élèves du Séminaire, messe pontificale, banquet dans la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu.

17. — Les petits zouaves de Notre-Dame donnent une fête militaire à la salle des bazars.

21. — M. J. B. Blanchette, avocat, vient de s'adjoindre à M. Wilfrid Chicoine, jeune avocat, admis à la pratique du droit aux derniers examens.

— La nomination de l'Hon. R. E. Fontaine comme juge de la Cour Supérieure de la province de Québec, est publiée dans la Gazette du Canada.

— Après quelques semaines d'installation des nouvelles lampes électriques à arc, de la Compagnie des Pouvoirs d'eau et d'électricité, donnent encore une belle lumière blanche et douce, et sont de beaucoup supérieures aux anciennes.

23. — Tous les drapeaux flottent en berne sur les principaux édifices à l'occasion de la mort de la Reine Victoria.

— On est à installer la lumière électrique au marché, à l'académie, à la station de police.

24. — Le cercle Montcalm donne un concert de famille. En plus du programme musical on interprète la comédie: "Aie ! aie ! mes oreilles !"

— Une réception a lieu à l'Hôtel-Dieu à l'occasion du Jubilé épiscopal de S. G. Mgr Moreau.

26. — Le conseil central des Métiers et du Travail de St-Hyacinthe fait l'élection de ses officiers pour le semestre prochain avec le résultat suivant: Prés. Moïse Guillerie; 1er vice-prés. Pierre Girouard; 2e vice-prés. Georges Duval; sec.-correspondant et archiviste, Nap. Samson; ass.-sec. Hector Boucher; sec.-financier, Ephrem Thibodeau; Trésorier, Napoléon Leclerc; Com.-Ord. Elie Senécal; Auditeurs Georges Meunier, Godias Minguy et Jos.-E. Vigéant.

— Un accident regrettable est arrivé hier soir sur la ligne du Grand Tronc au pont qui traverse la rivière Yamaska. Un nommé Alphonse Sicard trouve la mort en tombant en bas du pont.

28. — M. Eusébe Clapin est élu par acclamation échevin du Quartier Quatre pour remplacer M. J. A. Côté qui a résigné.

29. — Les bureaux de la Cie du Télégraphe du Canadien Pacifique sont transportés de l'édifice de la Banque des Cantons de l'Est dans le bloc Beaudry, rue St-Denis.

— A une assemblée des membres de la Philharmonique une résolution de condoléances est adoptée à l'occasion de la mort d'un des membres, M. Ernest Guérin.

30. — Les RR. FF. du Sacré-Coeur sont à faire signer une requête par les contribuables de la ville pour demander de l'aide au gouvernement provincial pour la construction de leur nouveau collège commercial à St-Hyacinthe.

— La rencontre d'hier soir entre les Montcalm I et les Philharmonique I se termine par un désastre pour ces derniers. Ils furent battus par une majorité de 323 points.

UNE LETTRE À PROPOS DE COLONISATION

Rivière Solitaire, 3 sept. 1934.

Mon cher Jacques:

Sais-tu que tu commences à m'impatisser avec tes fameuses questions, surtout la dernière que tu me poses dans ta lettre. "Peux-tu me dire comment on peut arriver à se placer sur un lot avec \$600.00 d'allocation?" Bien, je tâcherai de te renseigner au meilleur de ma connaissance.

D'abord imagines-toi pas d'avoir une fortune dans les mains; \$600.00 c'est un héritage de pauvre homme et il faut y faire attention comme ses deux yeux. Comme premier item au programme que je te trace, il faut économiser, "ménager" comme on dit en "canayen".

Avec tes \$500.00 (tu n'as le droit qu'à cette somme là la première année), il faut bâtir ton "camp". Ça va te coûter, disons, un vieux \$100.00; il faut arranger ton affaire pour avoir suffisamment d'argent pour toucher un montant, disons, de \$15, par mois — c'est assez pour vivre frugalement avec une famille comme la tienne — douze fois quinze, ça fait \$180.00 "d'hypothèques"; maintenant, disons, \$75.00 pour te transporter avec ta famille, ton "bazar" de meubles. Alors, ça te reste \$100.00, nourriture \$180.00, transport \$75.00, et voilà \$355.00 de "défuntiser", mettons \$375.00 pour faire un compte rond. Il te reste \$125.00 à ton crédit.

Bien, mon vieux, c'est ici que ça commence à devenir important et je veux que tu m'écoutes des deux oreilles: Ces \$125.00 là "c'est de la banque"; c'est avec ça que tu

pourras acheter les outils, dont tu as absolument besoin pour travailler; haches, godendard, scie, c'est avec ça qu'un peu plus tard tu pourras penser de l'acheter une vache, par exemple, mais on discutera ça de nouveau plus longuement, en fumant une pipe à côté du poêle, quand tu seras ici. Je pourrai te dire alors ce que j'ai payé pour acheter mon partenaire dans le travail de défrichement (mon p'tit boeuf), ce que j'ai payé pour le nourrir la première année, avant de récolter mon foin et quelques minots d'avoine.

Tu sais, les écrivains disent que "la ville est une mangueuse d'hommes", bien moi je te dis que la colonisation ça déchire les vêtements et ça gruge les chaussures. N'oublies donc pas d'apporter des vêtements de travail et des grosses chaussures si tu veux le faire. En tous les cas fais ton gros possible pour t'en procurer.

Surtout, mon vieux sirop, il faut travailler, mais comme je sais que le travail ça te connaît, n'en parlons plus, mais je voudrais tellement que tu réussisses que je te dirai dans le tuyau de l'oreille qu'il faut être un p'tit brin "gratteur", faire comme les petits vaches du rang de la Petite Côte, où tu vivais avant de venir en ville, qui dorment pas des nuits entières, simplement à penser qu'il leur faudra déboucher deux ou trois vieilles piastres pour des choses de première nécessité. Il faut prendre leur tactique comme modèle, car je suis certain qu'avec ton travail et un brin d'économie, tu vas te tirer d'affaire. Tu sais que le climat est propice et que la terre est bonne ici, au Témiscamingue.

Des saluts, mon vieux, sans rancune. Ton ami, Philémon.

AU CANTON LA MOTTE

Tous les jours on rencontre des gens qui déclarent sérieusement: que jamais, au grand jamais, ils ne consentiraient à aller s'établir en Abitibi, parce que disent-ils, ça gèle, c'est trop mouilleux, c'est trop sec, il fait trop chaud l'été, c'est froid l'hiver; parce que la terre est de défrichement trop difficile, qu'il ne s'y trouve pas assez de bois, que c'est trop embroussaillé, que la forêt est trop dense, que le tréfil est trop haut, que... et que d'autres choses encore!

Inutile de dire que ces gens n'ont jamais mis le pied en Abitibi: ça ne les empêche pas de connaître ça!

Heureusement pour M. Wilbrod Royer, fils de Prudent, de Saint-Bernard, comté de Dorchester, il n'a pas cette préscience des pays inconnus.

En 1914 il quittait Saint-Bernard de Dorchester pour la ville, et de là pour Parent, petit village perdu sur le versant nord des Laurentides.

En 1919, voyant que l'industrie ne lui assurerait pas la vie stable que peut donner la culture d'une ferme, il allait s'établir sur un lot en forêt, pillé, brûlé par endroits, situé en bordure du beau lac La Motte, au pays abitibiens.

En ces temps, le gouvernement n'aidait pas, ou du moins presque pas les colons.

Et la famille Wilbrod Royer dut attendre huit ans avant d'avoir un chemin pour communiquer avec le monde dit civilisé.

Maintenant, le voyageur qui passe par là voit chez M. Royer une bonne maison finie à la peinture, une grange-étable de 35 pieds par 70, une autre de 20 par 30, un hangar de 20 par 50, un cheptel de 6 vaches laitières, 4 taureaux, des génisses, 2 boeufs, 4 chevaux, un poulain de 2 ans, 16 moutons, et une myriade de poules.

En examinant la ferme, le voyageur remarque que M. Royer a environ 75 acres en labour, 60 en pacage bientôt prêt au labour, trois ou quatre acres en légumes, aussi un beau grand jardin potager d'un acre.

Et comme le dit M. Royer lui-même, je ne suis pas arrivé tout à fait millionnaire, n'ayant pour tout partage lors de ma venue qu'un petit habit bleu acheté à Montréal.

L'an dernier, sur 5 acres ensemencés en blé il récolta 230 minots d'un blé que les céréaliers d'Ottawa déclarèrent être du blé dur No. 1, comme celui des meilleures terres de l'Ouest.

On en trouve d'autres comme ça au pays abitibiens.

J.-E. Laforce.

—Ta demande d'argent, mon gaillard, va cette fois subir un échec.....

—Oh! mon oncle, je vous connais, vous voulez dire un chèque!

LE SERPENT

Les peaux de reptiles, grands et petits, occupent, dans la mode actuelle, une situation de premier ordre, et jouissent d'une faveur sans précédent.

Pareilles aux chefs Peaux-Rouges qui se venaient de dépouilles du bois, les élégantes modernes arborent avec fierté vêtements, coiffures, chaussures et accessoires innombrables de coquetterie faits en peaux d'Anaconda, de Bojoli, de Soucourouyou, qui sont d'énormes serpents de l'Amérique du Sud, ou bien des pythons d'Afrique.

Les plus belles peaux de reptiles de grande taille viennent des Iles Indiennes où le Ular Sava, ou python améthyste, atteint dix mètres de long.

En Amérique du Sud, dans la vallée de l'Amazone, pour les indigènes, le boa est le chien de garde et le domestique des enfants. C'est un compagnon généreux, obéissant, facile à domestiquer. Les Indiens de l'Amazone ont donné au boa familial qui a pour tâche de défendre le logis et de garder les enfants un nom charmant: Yaou-Mama: Mamman de la Rivière.

Ce qui prouve que le serpent est calomnié et qu'il est capable d'attachement. Il est d'une prodigieuse intelligence et d'une extrême sensibilité.

Les petits serpents ont, comme défense, leurs dents à poches de venin, mais ces dents arrachées ils ne peuvent plus causer de mal. Eux aussi sont doux et affectueux, ils aiment les caresses et sont susceptibles d'attachement.

On fait maintenant de grandes entreprises d'élevage de serpents. Comme toutes les espèces pondent leurs oeufs dans le sable, les indigènes capturent les femelles de préférence et les établissent en des parcs installés spécialement pour la ponte. Les parcs sont voisins des forêts afin que l'animal puisse avoir l'illusion de la vie libre.

Car il a été prouvé que le reptile en captivité perd ses belles couleurs et les reflets merveilleux de sa peau, et que sa descendance n'a plus aucune beauté.

Outre la dépouille du serpent qui est toujours précieuse, il paraît que la chair en est délicate. Du moins, les indigènes des contrées où vit le grand serpent sont-ils gourmands de ce festin.

Les parcs à élevage sont sablonneux, couverts de hautes herbes. Les oeufs pour éclore ont besoin de chaleur et les élèves aiment l'humidité. Il faut donc des pièces d'eau où ils puissent se baigner. C'est, sans qu'il y paraisse, une entreprise délicate et coûteuse, ce qui explique pourquoi bien que les animaux soient prolifiques, les peaux demeurent fort chères et restent un objet de haut luxe.

Les anciens regardaient Delphes comme le centre de la terre; et on racontait à ce sujet que Jupiter, pour mesurer l'état le milieu de la terre, avait fait partir deux aigles des deux extrémités du monde, et que tous deux étaient arrivés en même temps à Delphes.

La ville de Delphes était le siège d'un célèbre oracle qui s'élevait sur le point culminant des hauteurs voisines, en dehors de ses murs; cet oracle était encerclé d'édifices sacrés qui en dépendaient, et on appelait cette partie de la ville "pythia".

Quand doit-on remonter sa montre ?

Un congrès d'horlogers, en Angleterre, vient de discuter la question de savoir à quel moment il faut remonter sa montre pour qu'elle soit moins sujette à détérioration. Cette question est aussi intéressante pour le public que pour les fabricants eux-mêmes.

La plupart des gens ont l'habitude de tourner le remontoir de leur montre le soir, avant de se mettre au lit.

A ce moment, le mécanisme a moins de chance de se casser ou de se déranger, ayant subi le contact de la chaleur du corps toute la journée.

Le matin le ressort a repris sa température normale et se trouve par conséquent plus exposé aux accidents. C'est, naturellement pendant la journée que la montre est la plus manipulée et déplacée et tous ces changements de température et de position sont une menace continuelle au bon fonctionnement dans ses rouages. Ceux-ci supporteront mieux l'épreuve tant que le ressort, récemment remonté, est encore dans sa première période de détente.

Après examen de ces considérations, le congrès des horlogers anglais a décidé qu'il est préférable, pour son bon fonctionnement de remonter sa montre le matin.

LA SCIENCE POUR TOUS

Ce qu'était autrefois Longchamp

Ce nom n'évoque guère plus pour nous qu'un vaste champs de courses. Il existait pourtant là, il y a bien longtemps une abbaye qui fut célèbre. Elle fut fondée au treizième siècle par Isabelle de France, sœur de Saint-Louis. Elle y finit ses jours en 1269, pendant la seconde croisade du roi, son mourant religieux dans frère. Deux autres princesses cette maison: Blanche, fille de Philippe V, qui y mourut lui-même, en 1321, en venant voir sa fille, et Jeanne de Navarre.

Les religieuses de cette abbaye étaient appelées "soeurs mineures", et suivaient la règle de Saint-François. Vers la fin du règne de Louis XVI, le pèlerinage de Longchamp devint à la mode. On y allait entendre la voix d'une novice, cantatrice célèbre; la maîtrise du reste, y était célèbre, et l'on s'y rendait en foule pendant le carême.

La promenade de Longchamp attirait, elle aussi, nombre de visiteurs elle cessa à la révolution. L'église fut démolie peu de temps après, mais les bâtiments du couvent existaient encore jusqu'en 1796; les incroyables, en habits carres et coiffés en caniche, et les merveilleuses, en costume grec, rétablirent, non pas le pèlerinage, mais la promenade de Longchamp. Ce fut là que l'on vit pour la première fois des jeunes gens ayant les cheveux coupés à la Titus. La file des voitures entraînait par la Porte Maillot, traversait le Bois de Boulogne jusqu'à Longchamp sans arrêter, et sortait par une autre porte.

La fable rapporte que, lorsque Apollon eut tué le dragon Python, et eut résolu de bâtir un temple à l'endroit où il avait accompli cet exploit, il aperçut un navire venant de l'île de Crète. Au même instant il se précipita dans les flots de la mer sous la forme d'un immense Dauphin; puis se jetant dans un bâtiment, il le contraignit à dépasser Pylos, lieu de sa destination, et à entrer dans le port de Grissa. Quand les Crétois eurent pris terre, Apollon leur apparut sous la forme d'un jeune homme de la plus radieuse beauté, qui leur annonça que jamais ils ne retourneraient dans leur patrie, et qu'il fallait désormais qu'ils desservissent son temple comme prêtres. Les Crétois, ravis, suivirent en chantant des hymnes, le dieu jusqu'à son sanctuaire, et devinrent ensuite les fondateurs de la ville de Delphes, dont le nom grec, Delphis, signifie Dauphin.

Les anciens regardaient Delphes comme le centre de la terre; et on racontait à ce sujet que Jupiter, pour mesurer l'état le milieu de la terre, avait fait partir deux aigles des deux extrémités du monde, et que tous deux étaient arrivés en même temps à Delphes.

La ville de Delphes était le siège d'un célèbre oracle qui s'élevait sur le point culminant des hauteurs voisines, en dehors de ses murs; cet oracle était encerclé d'édifices sacrés qui en dépendaient, et on appelait cette partie de la ville "pythia".

Quand doit-on remonter sa montre ?

Un congrès d'horlogers, en Angleterre, vient de discuter la question de savoir à quel moment il faut remonter sa montre pour qu'elle soit moins sujette à détérioration. Cette question est aussi intéressante pour le public que pour les fabricants eux-mêmes.

La plupart des gens ont l'habitude de tourner le remontoir de leur montre le soir, avant de se mettre au lit.

A ce moment, le mécanisme a moins de chance de se casser ou de se déranger, ayant subi le contact de la chaleur du corps toute la journée.

Le matin le ressort a repris sa température normale et se trouve par conséquent plus exposé aux accidents. C'est, naturellement pendant la journée que la montre est la plus manipulée et déplacée et tous ces changements de température et de position sont une menace continuelle au bon fonctionnement dans ses rouages. Ceux-ci supporteront mieux l'épreuve tant que le ressort, récemment remonté, est encore dans sa première période de détente.

Après examen de ces considérations, le congrès des horlogers anglais a décidé qu'il est préférable, pour son bon fonctionnement de remonter sa montre le matin.

ROUTES DANGEREUSES

"L'état des routes peut être beaucoup plus dangereux dans ce temps-ci de l'année que pendant tout autre temps. Les feuilles, la pluie et la brume que l'automne apporte sont souvent les causes de graves accidents".

Dans une circulaire qu'elle envoie à ses membres automobilistes aujourd'hui la Ligue de Sécurité de la Province de Québec leur rappelle qu'on dérape aussi vite en glissant sur une feuille que sur la glace. Quand la route est couverte de feuilles et que la pluie tombe, alors les conditions sont encore plus dangereuses et les chauffeurs doivent redoubler de précautions.

Les amateurs de vitesse doivent faire violence à leur sport favori et peser un peu moins sur l'accélérateur s'ils ne veulent pas piquer une tête dans le fossé. Ils doivent aussi diminuer la force de l'application de leurs freins, sinon ils risquent de glisser.

Pour la saison de l'automne on rappelle à tous les automobilistes que leurs voitures doivent être en parfaite condition: les freins doivent être en bon état, les lumières aussi en excellente condition, ainsi que l'essuie-pare-brise, et la direction doit être très solide.

LES ANNALES

Le XXe anniversaire de la Marne inspire à M. P.-B. Ghesu de belles et fortes pages que publient les ANNALES. Ce numéro du 7 septembre contient en outre un remarquable article de Jacques Delamain sur les moeurs du bruit, la suite des souvenirs sur la Chambre Noire américaine, des impressions sur Cast-Gondolfo où séjourne le Pape, une étude passionnante sur le rôle de l'Allemagne au Japon, le numéro, superbement illustré, en vente partout: 2 francs.

ICEBERGS ET BANQUISES

Les glaces flottantes sont un des plus grands dangers de la navigation dans les régions polaires. Mais ce n'est pas seulement dans ces régions désolées et lointaines que la présence des icebergs est un péril: sur la route des transatlantiques, les navires sont exposés à les rencontrer, à des latitudes beaucoup plus basses, lorsque la saison chaude amène la débâcle de ces murailles de glace qu'entraînent ensuite les courants.

Deux sortes de glaces

Les glaces qu'on rencontre en mer sont de deux sortes: les unes sont des glaçons flottants, débris de la banquise, elle-même produite par la congélation superficielle de l'eau des océans; les autres sont des icebergs, montagnes de glace provenant des glaciers des terres polaires, comme le Spitzberg ou le Groenland.

Les glaçons flottants, les ice-floes, sont des fragments de la banquise polaire. Celle-ci est formée par la solidification de la mer, qui se prend en glace à 2-5 au-dessous de zéro. Son épaisseur, contrairement à ce que l'on pourrait s'imaginer, n'atteint certainement pas 10 mètres. Cette glace est de la "glace de mer"; fondue, elle donne de l'eau salée, donc imbuivable.

Pendant les longs et froids hivers du pôle, cette glace forme à la surface de l'Océan une étendue immense, hérissée de crêtes appelées hummocks, toujours en travail de dilatation ou de contraction, donc jamais unie. Quand arrive l'été, cette banquise s'émiette en fragments qui flottent isolément, et c'est la débâcle. La banquise se reforme au commencement de l'hiver polaire, mais elle ne devient jamais unie. En effet, comme tous les corps connus, elle se dilate quand la température s'élève et se contracte quand le thermomètre baisse. Quand le froid augmente, la banquise formée un peu au-dessous de zéro se contracte, se brise, et l'eau pénètre dans les crevasse. En s'y congelant, elle en presse les parois et souvent les brise. Quand, inversement, la température remonte, la banquise dilatée se soulève en énormes amas, comme se soulèvent les feuilles de zinc d'une toiture sous les rayons du soleil; et l'émiettement commence.

Les glaçons flottants, vrais radeaux de glace, sont alors emportés par les courants froids vers les régions tempérées de la mer.

La densité de la glace de mer est environ les 9/10 de celle de l'eau: la partie émergente d'un glaçon n'est donc que le

dizième de son épaisseur totale.

Si un glaçon a une forme à peu près carrée, de 20 mètres de long sur 20 mètres de large, avec 8 mètres de profondeur, il représente un "tonnage" de 3200 tonnes, masse dangereuse à heurter. Toutefois, cette glace de mer est poreuse, et les navires la désagrègent assez facilement.

Montagnes de glace flottante

Bien plus dangereux sont les icebergs ou montagnes de glace. Ceux-ci sont formés par de la "glace d'eau douce"; fondus, ils donnent de l'eau potable et pure. Ils proviennent des glaciers du Groenland ou du Spitzberg, qui, épais d'environ 1000 mètres, recouvrent ces terres froides d'une couche continue de glace. Ces glaciers, sous la poussée de la charge supérieure entretenue par la neige qui tombe et s'agglomère sans cesse, descendent à la mer. Là, ils sont attaqués par la poussée hydrostatique qui tend à les relever, la glace étant, à volume égal, moins lourde que l'eau de mer. A force d'être ainsi soulevée l'extrémité antérieure du glacier se brise en fragments énormes qui sont des icebergs.

La couleur des icebergs n'est pas la même que celle des glaçons formés par la congélation de l'eau de mer. Ceux-ci sont d'un blanc mat, alors que les icebergs présentent souvent ces reflets bleuâtres que connaissent bien tous ceux qui ont fait des excursions dans les glaciers des Alpes.

Leur masse peut être considérable: provenant de la brisure d'une couche de glace qui atteint souvent et dépasse même parfois 1000 mètres d'épaisseur, on en voit qui s'élèvent à plus de 100 mètres au-dessus du niveau de la mer, la partie immergée étant à peu près 9 fois plus considérable que la partie visible. Ainsi pour un iceberg de 1000 mètres de long sur autant de large et émergeant de 100 mètres, la masse totale atteint dix millions de tonnes, et l'on peut penser combien peu, à côté d'un tel bloc, comptent les plus grands des paquebots, avec leur 40.000 tonnes de jauge.

Quand ces icebergs sont restés longtemps dans l'eau plus chaude, celle-ci ronge et fond leur base: à un moment donné, la partie émergée non rongée devient plus lourde et l'iceberg "chavire". Malheur au navire qui se trouvera là à ce moment: il sera englouti vivant. Mais l'iceberg "chaviré" présente un autre danger: une partie peut en être invisible. Celle-ci, recouverte par quelques mètres d'eau seulement, peut être heurtée par un navire qui ne la soupçonne pas, cherchant seulement à éviter la partie visible: c'est un choc de ce genre qui a dû causer la perte du Titanic.

La dérive des glaces Polaires

Les icebergs sont entraînés, lors de la débâcle des glaces, du côté des régions tempérées de l'Océan, par les courants polaires froids qui descendent vers l'Equateur. Car les eaux des mers sont loin d'être immobiles: outre le va-et-vient régulier qui produit les marées, il y a entre les mers des différences zones des échanges d'eau qui sont les courants. Tel, dans l'Océan Pacifique, le courant de Humboldt, venu du Chili et du Pérou. Dans l'Atlantique, le courant polaire sud aboutit à la côte occidentale d'Afrique, un peu au-dessus du Cap; ceux du Nord contourment le Groenland, et aboutissent à son extrémité sud et longent de près la côte orientale d'Amérique, en sens contraire du Gulf-Stream.

Quand les icebergs rencontrent les eaux chaudes de ce dernier, ils commencent à fondre par la base et présentent alors pour les marins les dangers dont nous venons de parler. Au printemps et au commencement de l'été, au large de Terre-Neuve, la route des transatlantiques d'Europe en Amérique est enfectée; aussi ces parages ont-ils reçu le nom significatif de "cimetière des navires".

Pour reconnaître les icebergs, il faut redoubler de vigilance, car souvent ces régions sont brumeuses on n'a, dans bien des cas, que la ressource de prendre aussi souvent que possible la température de la mer pour voir si elle s'abaisse d'une façon anormale, ce qui arrive à l'approche des montagnes de glace. Il faut remarquer que, dans ces parages de l'Atlantique, on rencontre les icebergs jusqu'à la latitude de Naples, c'est-à-dire très loin du pôle!

L'influence des icebergs ne s'exerce pas seulement d'une façon néfaste sur la navigation, elle peut aussi agir sur les climats des côtes européennes.

Suggestions pour vos achats HILLS & UNDERWOOD

London Dry Gin. Redistillé pour en assurer la Qualité.
25 oz. 2.35
40 oz. 3.55

ROBERT HOPE'S

Gin triple sec. Sa-veur toute spéciale.
25 oz. 2.35
40 oz. 3.55

DUNCAN'S ROYAL PALACE

Liqueur Whisky. Faveur du Public.
13 oz. 1.35
26 oz. 2.50

EMBASSY

Liqueur Whisky. Un heu- reux mélange avec les meilleurs whisky d'Ecosse.
26 oz. 2.75
40 oz. 4.15

GRAND MACNISH

"Le Scotch Supreme." Veloute et moelleux. Distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse.
26 oz. 3.85
40 oz. 5.30

CORBY'S

Special Selected. Vieux Whisky. Grand Prix Anvers 1930.
13 oz. 1.45
25 oz. 2.80
40 oz. 4.20

WISER'S

Old Rye Whisky. Vieux de huit ans. Le choix de plusieurs générations de connaisseurs.
10 oz. 1.00
25 oz. 2.40
40 oz. 3.60

CONSOLIDATED DISTILLERIES LIMITED MONTREAL

Distillateurs depuis 1859

TEACHER'S SCOTCH

"Highland Cream" de Teacher, bien nommé la Perfection du vieux Whisky Ecossais. Distillé à la Distillerie Ardmore, en Ecosse.
26 oz. 3.20
40 oz. 4.80

BURKE'S IRISH WHISKY

Le "Triolet" de Burke, excellent vieux Whisky d'Irlande. Qualité garantie et célèbre dans le monde entier. Embouteillé en Irlande.
26 oz. 3.60

ROYAL PALACE PORT

Delaforce Royal Palace, vin d'Oporto grand cru. Pur Douro. Garanti 20 ans de l'âge. Embouteillé au Portugal.
La bouteille 2.25

ROYAL PALACE SHERRY

Sherry Royal Palace de Wisdom et Warner, vin de Porto à saveur unique. Embouteillé en Espagne.
La bouteille 2.25

J. M. DOUGLAS & Co. LIMITED MONTREAL

T'a pas ?



T'a pas déjà passé des heures à nettoyer la maison pour recevoir ta famille, de retour de la campagne -



pour te rendre ensuite à la gare, le sourire aux lèvres, content du plaisir que tu feras à ta douce moitié -



et arriver là une demi-heure en retard pour avoir mal lu l'indicateur de chemin de fer -



T'a pas alors essayé une BLACK HORSE - ça remet de ses émotions!

Dites simplement - "Bière BLACK HORSE"

Dawes, S.V.P.

COLONNES FÉMININES

LE SONGE

J'avais rêvé d'un toit de tuiles recouvert
Mélant son corail au ciel bleu de turquoise
Dans un de ces pays qui n'ont jamais d'hiver.....

Et je n'ai qu'un ciel gris sur un faite en ardoise.

J'avais rêvé devant la coquette maison,
Prolongeant les circuits de son joli parterre,
D'un parc qui rejoindrait le ciel à l'horizon.....

Et mon petit jardin se heurte au presbytère.

J'avais rêvé, bornant le damier de mes champs,
Du fier jaillissement d'une haute futatie
Dont s'allongerait l'ombre au déclin des couchants.....

Et je n'ai qu'un lilas pour ombrager ma haie.

Ajoutant son murmure au gazouillis d'oiseaux,
Je rêvais d'un ruisseau, qui pourrait être un fleuve,
Avec embarcadère émergeant des roseaux.....

Je n'ai qu'un auge en pierre où ma chèvre s'abreuve.

Pour ce destin manqué, que le ciel soit béni:
Le rêve que j'ai fait grâce à lui se prolonge,
Car il a préservé mon espoir infini
D'une réalité qui ferait tort au songe.

Miguel ZAMAROIS.

COURRIER DE BIANCA

Q.—J'ai une amie qui sort avec un jeune homme que je connais. Je sais différentes choses désagréables sur son compte. Devrais-je en avertir mon amie ?

R.—Je ne sais pas pourquoi vous vous mêleriez d'une chose aussi délicate. Premièrement votre amie vous croira jalouse et ne vous écoutera pas. Laissez-la à ses affaires, ce que vous savez n'est peut-être même pas prouvé. Plus on se tient loin des cancaniers mieux cela vaut. Donc je vous conseillerais d'en faire autant. Bianca.

Q.—Voulez-vous avoir la bonté de me dire quelle méthode faut-il employer pour enlever les taches de rouille sur une blouse de peu d'usage blanche. Une abonnée. Merci.

R.—Sur les tissus de soie, il est presque impossible d'ôter des taches de rouille. Néanmoins l'on conseille l'acide oxalique et l'acide tartarique en ayant bien soin de bien rincer après l'opération.

Q.—Auriez-vous la bonté de me donner le langage des yeux ? Nola.

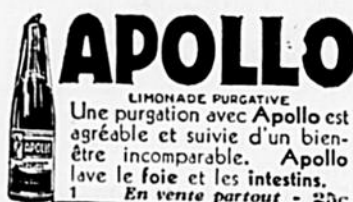
R.—Les yeux clairs expriment des sentiments doux et aimables. Les yeux sombres ou bruns indiquent des passions fortes. Les yeux bleus ou gris ardoisés sont l'indice d'une nature affectueuse, tendre et langoureuse. Les yeux noirs très vifs, à la fois sombres et brillants, au blanc de l'œil foncé, qui jettent des éclairs, offrent le type parfait de l'égoïsme. Au premier abord, ils semblent l'indice d'une intelligence supérieure, d'une âme amoureuse; ils ne sont le plus souvent que positivisme, calcul, avidité. Les petits yeux ronds, noirs, luisants, humides, tempérament ardent, voluptueux. Les yeux trop larges, d'une ouverture extraordinaire appartiennent aux rêveurs, aux paresseux, aux sensuels.

Q.—J'aimerais connaître la signification des noms suivants: Sarto, Marguerite, Marius, Emma, Robert et Vincent ? Marius.

R.—Sarto était le nom de famille de Pie X; Marguerite, perle; Marius, forme masculine de Marie, étoile de la mer; Emma, joyau; Robert, brillante renommée; Vincent, conquérant.

Q.—Dans un tramway, quand un jeune homme est avec une jeune fille, est-ce le jeune homme qui doit descendre le premier ? Est-ce la même règle en toute occasion ? Greta.

R.—Le jeune homme doit descendre le premier et offrir ensuite l'appui de sa main à la jeune fille. De même pour descendre un escalier.



BATEAU DE GUERRE

Je connaissais depuis longtemps les navires de guerre pour les avoir vus dans différentes rivières, mais n'étais jamais embarqué à bord d'aucun.

J'ai eu l'avantage dernièrement de visiter le fameux croiseur "Vauquelin" dans le port de Québec.

Je n'aurais jamais pu croire qu'un seul navire pouvait contenir autant de fer. Le "Vauquelin" est exclusivement un navire de guerre, où le confort et l'espace n'existent pas. Un lieutenant du bord nous le fit visiter en entier sauf les machines car il était très difficile pour les dames de descendre jusque là.

Ce navire est l'un des plus modernes en armements et c'était avec des frissons que j'écoutais le lieutenant nous parlant de canons, de mitrailleuses, d'obus, etc., tout comme s'il s'était agi de parler d'une marque d'automobile. Cet officier était fier de son navire, et l'on constatait qu'il était né soldat.

Lorsque je regardais toutes ces armes dont je ne comprenais pas le fonctionnement compliqué, je sentais néanmoins toute une tragédie dont un jour elles pourraient devenir les maîtres. Je voyais tous ces officiers et soldats qui, aujourd'hui, étaient remplis d'enthousiasme, devenir plus tard la proie des ambitions des faiseurs de guerre.

Je pouvais voir quelle serait une bataille en mer avec un tel navire à défendre. De tous ses côtés, il peut attaquer. La France a raison d'en être fière car c'est certainement l'un des vaisseaux les mieux équipés qui existent.

Après en avoir fait le tour, l'officier nous amena au carré, ce qui veut dire leur salle de réception, elle porte bien son nom, car elle n'a certainement pas plus qu'une quinzaine de pieds carrés. Après avoir pris une consommation, l'officier nous remit des rubans portant l'insigne du vaisseau. Je descendis à terre enchantée d'avoir pu voir de près ce qu'est un navire de guerre. Néanmoins, j'avais le cœur serré en pensant que peut-être un jour il deviendrait le théâtre de la pire menace humaine, "la guerre".

Espérons qu'avec les hommes civilisés il n'existera plus de ces conflits, qui ne servent à rien et rendent l'humanité plus souffrante sans lui améliorer son sort.

Bianca

St-Hyacinthe, 18 septembre 1934.

LES ÉPOUVANTAILS

De noirs épouvantails que le printemps a fichés en terre, s'élèvent encore au-dessus de l'immensité blême des champs immobilisés. Le vent fait vaciller leurs têtes, soulève leurs longs membres vides et leur donne la sinistre allure de mélancoliques fantômes. Tristes épouvantails aux grands gestes vains et las infimement d'avoir porté tout l'isolement et tout l'ennui des soirs. Deux épouvantails qui voudraient bien s'en aller puisqu'il n'y a plus de moisson à garder, d'oiseaux à effrayer. Pauvres choses oubliées qui claquent dans l'hiver monotone.....

Songeant parfois à ceux-là qui nous ont préférés à eux-mêmes, nous ont aimés humblement sans rien exiger, leur souvenir en nous se dresse comme des épouvantails. Beaux épouvantails fatigués de nous avoir portés sur leur âme tout le long des jours. Souffrance méconnue, dévouement, sublimés épouvantails délaissés et dont nous n'avions pas mérité la merveilleuse bonté, car lorsque nous venions vers eux, nous ne nous demandions pas "Que leur dois-je ?" Mais égoïstement nous disions "Que me faut-il ?"

Pourtant, ce sont ceux-là qui nous ont permis de vivre et d'avoir de rêver.

Grillon

—As-tu réclamé à Victor ce qu'il te doit ?

—Ma foi, je lui ai envoyé un petit mot.

—Et ?

—Il m'a répondu par un gros.

Jeanne

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

VIVRE SA VIE

L'existence est un capital que le Ciel met dans chaque berceau. On en jouit d'abord inconsciemment, sans en réaliser la valeur, sans le faire fructifier. Les joies d'enfant sont naïves, superficielles, elles font battre le cœur sans le pénétrer; les chagrins de cet âge ont leurs larmes, mais ils ne brisent pas tout l'être.

Vivre sa vie, c'est frémir intérieurement au dedans de soi-même, au moindre vent qui agite, à l'effleurement de l'aille la plus légère, c'est se griser du parfum le plus discret, se pencher sur toutes les fleurs.

Vivre sa vie, c'est étudier son âme, la connaître comme une grande amie qui en nous, s'épanche. C'est donner à son esprit le drapeau d'un idéal pour le conduire toujours en avant..... C'est mettre son cœur dans l'urne d'or de la raison, écouter chacun de ses battements pour en savoir le double refrain; s'il a le secret de désespoirs immenses, il garde aussi l'infinité du bonheur.

Vivre sa vie, c'est compter soixante minutes dans une heure, soixante secondes dans une minute, et les trouver toutes dignes et précieuses. Chacune nous apporte des devoirs, des sourires, des pleurs..... Bien employés, ces éclairs fugitifs du temps préparent les parcelles de notre heureuse immortalité. La souffrance alors nous sera moins lourde, et les joies plus douces.

Jeanne

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

—Dis donc, Donald, c'est ça ton gramophone ? Ne veux-tu pas nous jouer un disque ?

—Je regrette, mais l'aiguille est cassée !

POUR LES GOURMETS

Poulet rôti et farci. — Dé-tail: 1 poulet, lard salé, eau sel. Farce: 1 tasse de macaroni, 4 cuillerées à table de beurre, 1 tasse de bouillon, 1 cuillerée à table de purée de tomates muscade, sel et poivre.

Mode de préparation: Remplir le poulet avec une farce composée de macaroni cuit et assaisonné de beurre, de purée de tomates, de bouillon, de muscade, de sel et de poivre. Coudre l'ouverture et déposer le poulet dans une casserole, contenant des morceaux de lard salé. Arroser souvent pendant la cuisson.

Casseroles de poulet. — Dé-tail: 1 poulet, lard salé, 2 oignons, 1 boîte de blé d'Inde, 1 boîte de fèves en gousse, 1 pinte d'eau bouillante, 1 boîte de tomates, patates, farine, sel et poivre.

Mode de préparation: Couvrir le fond d'un grand chaudron de lard salé, ajouter l'oignon, puis le poulet passé dans la farine et faire prendre couleur. Joindre le blé d'Inde, les assaisonnements, les fèves en gousse et l'eau et faire cuire doucement pendant 3 heures. Verser alors les tomates et les patates et terminer la cuisson. Si la sauce est trop claire, l'épaissir avec de la farine. Assaisonner encore si nécessaire.

Soufflés au sucre d'érable. — 1 livre de sucre d'érable, ½ litre de cassonade, 2 blancs d'œufs, 1 tasse de noix, ½ tasse de figues hachées, ¼ tasse d'écorce de citron râpé, ½ tasse d'eau.

Mode de préparation: Faire bouillir le sucre et l'eau jusqu'à l'obtention de fils épais et durs. Battre les blancs en neige, verser graduellement le sirop chaud sur les blancs. Lorsque le mélange commence à durcir, ajouter les autres ingrédients.

Crème renversée au caramel. — ½ livre de sucre, ¾ de litre de lait, 4 œufs.

Mode de préparation: Mettez ¼ livre de sucre dans un moule à charlotte avec trois cuillerées à bouche d'eau, laissez cuire jusqu'à coloration très blonde, enduisez-en le moule en le tournant, versez le surplus dans une petite casserole que vous mettrez à fondre avec un peu d'eau. Faites bouillir trois quarts de litre de lait avec le restant du sucre, versez-le sur les quatre œufs bien battus, mélangez bien, joignez le caramel de la petite casserole, passez le tout à la passoire fine dans le moule caramélisé; mettez à pocher au bain-marie dans un four doux trois quarts d'heure, mais en évitant l'ébullition, ce qui vous donnerait une crème pleine de trous, bien moins agréable à manger.

Crème jaune. — 1 jaune d'œuf, ¼ tasse de sucre.

Mode de préparation: Mélanger parfaitement l'œuf et le sucre. On peut y ajouter quelques gouttes de jus de citron.

Crème Moka avec blancs d'œufs. — 8 cuillerées à table de beurre non salé, ¾ tasse sucre fin, 3 blancs d'œufs, essence de café.

Mode de préparation: Faire prendre les blancs d'œufs et le sucre à feu très doux, en fouettant vivement. Lorsque

cette crème est prise et un peu refroidie, la verser sur le beurre défilé en crème; tourner vivement, ajouter peu à peu l'essence de café. Si la crème tourne, la mettre un moment sur le feu et battre vivement, laisser refroidir et décorer le gâteau.

Biscuits au coco. — 2 œufs, 2 tasses de sucre, 1½ tasse de coco, gros comme un œuf de beurre fondu, 6 cuillerées à soupe de lait, 6 cuillerées à soupe d'eau, 1 cuillerée à thé de poudre, farine pour épaissir (2 tasses).

Sandwiches au poulet. — Se font avec du poulet haché et une bonne saute blanche, ou comme suit: Hacher le poulet, couper fin du céleri tendre, assaisonner de poivre et sel, ajouter noix hachées et mayonnaise, pour que le mélange s'étende bien sur du pain beurré qu'on coupe ensuite en doigts.

Sandwiches à la viande. — Hacher langue, jambon, lard ou veau cuits froids. Ajouter beurre fondu, jus de citron, un peu de moutarde, assaisonner de céleri ou concombre haché au goût. Toujours étendre le mélange sur le pain avant de le couper en tranches très minces. Ne jamais couper la croûte avant d'avoir étendu la couche de viande sur le pain. Se servir d'un couteau bien effilé pour ne pas déchirer les tranches.

Laitue, tomate ou concombre. — Étendre minces avec mayonnaise les tranches de concombre, de tomate, ou les feuilles de laitue trempées dans un apprêt d'huile et de vinaigre. Très bonne avec les sandwiches à la viande ou au poisson.

TISSUS NOUVEAUX

Dans les grandes collections d'hiver

Le grand drame séparatiste et fratricide de la soie naturelle contre l'artificielle (ou inversement), nous paraît à peu près fini. La réconciliation s'est faite sur l'autel de la Beauté. "Peu nous chant", à l'heure actuelle de savoir si c'est la cellulose du ver à soie ou celle de l'acétate qui constitue les fibres soyeuses, somptueuses, résistantes des magnifiques tissus modernes. D'ailleurs, tant de soieries mélangent l'artificielle et la naturelle à des choses variables, qu'il devient à peu près impossible de s'y retrouver (et sans doute inutile).

Faible façonnée, velours fantaisie, taffetas broché velours, velours "infinissable" (il l'est vraiment), velours métal, dont les poils sont de soie et d'or... moire d'albène, albène "véritable", et enfin les innombrables lamés, les étonnantes cellophanes, voilà ce qu'on voit de neuf; la vogue est aux tissus rigides et aux velours.

Afin de renouveler (ce qui semblait impossible) les antiques et nobles tissus tels que les taffetas, la faille, le poul de soie, le satin, on les mélange de fibres variées dont prédomine la cellophane, matière si séduisante, si moderne, craquante, sèche, brillante comme des plaques de jais ou des brindilles de paille noire laquée.... Elle met son éclair

financé se contemplant mutuellement. Le génie brillant dans les yeux de Martel et l'amour — ce grand inspiateur des prodiges — dans ceux d'Ellen.

N'était-ce pas l'amour même qui, combiné avec le talent du jeune ingénieur, avait permis à celui-ci de réaliser une invention sans précédent?....

IV

ANGOISSES

La deuxième cartouche fut recueillie à 3,000 mètres de Valdes. Quelque diligence que fit la station de radio, la nuit était venue à Londres lorsque parvint un sans-fils ainsi conçu:

"Paysans occupés aux travaux des champs à trois kilomètres à l'est de Valdes ont recueilli message lesté provenant de l'aviation "Ellen". Parchemin du Cercle International d'aviation est intact. Un billet joint joint qui dit: "Desrochers, Londres. Tout va bien. Allons passer au-dessus de Valdes. Attendez-nous demain à midi à Croydon. Baisers, Ellen". L'aviation n'a pas été aperçue. Commissaire pour l'aviation fait entreprendre recherches".

Autant renoncer à décrire l'émotion qui s'empara de la foule réunie à Croydon lorsqu'on lui donna lecture de ce message. Littéralement, c'était du délire. Les gens se bousculaient, se congratulaient, s'interpellaient tout à la fois.

La famille Desrochers, sur qui retombait pour l'instant toute la popularité de l'équipe de "Ellen", avait peine à se soustraire aux marques de sympathie qu'on lui décernait, et il fallut que le directeur de l'aérodrome lui donnât asile dans ses propres bureaux.

The R. H. Stanley Dickinson, tout à fait "retourné", pérorait dans les groupes.

Inimaginable, réellement, dit-il, le "témoin" est tombé à l'extrême limite du Canada occidental. L'Ellen a donc accompli plus d'un tiers de son voyage autour du monde en huit heures et quelques minutes. C'est de la magie. Et, l'autre

POUR avoir le plus grand choix d'étoffes à robes en laine, crêpe plat et crêpe rugueux, dentelles collets et sacoches, etc., il faut visiter le magasin

BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades

Saint-Hyacinthe

VOUS Y TROUVEREZ AUSSI

un assortiment complet de Broad-cloth et marchandises lavables imprimées, coton et toile.

SPECIALITES

Sous-vêtements en laine, en fils et en crêpe de la marque WATSON.

Bas de cachemire, laine et soie, soie, des marques PENMAN et CORTICELLI.

Aussi les célèbres patrons "Pictorial Review"

EXAMINEZ LES SPECIAUX QUE NOUS OFFRONS
CHAQUE SEMAINE AU COMPTOIR DES
REDUCTIONS

BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades

Tél. 276

Saint-Hyacinthe

LE MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

VOTRE ÉPICIER VOUS RENDRA HEUREUX ET BIEN PORTANT

Une délicieuse céréale règle l'intestin

Un régime approprié est à la base de la bonne santé. Il faut se nourrir pour maintenir sa force et son énergie. Et il faut absorber des "matières inassimilables" pour prévenir la constipation ordinaire.

Autrement ce malaise peut causer des maux de tête, la perte de l'appétit et de l'énergie. On les supprime habituellement en mangeant une savoureuse céréale.

Le Son ALL-BRAN Kellogg ajoute copieusement à votre régime quotidien des "matières inassimilables" qui agissent comme celles des légumes feuillus, les épreuves le démontrent.

Dans l'organisme, les fibres du Son ALL-BRAN absorbent l'humidité et forment une masse molle qui, d'acément, nettoie l'intestin de ses déchets.

Le Son ALL-BRAN renferme de même des vitamines B et du fer.

N'est-ce pas plus sûr et plus agréable de vous régaler de cet aliment que de prendre des remèdes bruts?

Deux cuillerées à soupe de Son ALL-BRAN, par jour, triomphent de la plupart des cas de constipation ordinaire; et dans les cas chroniques, cette quantité répétée à chaque repas. Si vous êtes gravement malade, consultez votre médecin. Le Son ALL-BRAN ne prétend pas "guérir de tous maux".

On sert le Son ALL-BRAN comme céréale, avec du lait ou de la crème, ou cuisiné dans des muffins ou des pains légers.

Rappelez-vous que le Son ALL-BRAN Kellogg est tout son, additionné de quelques ingrédients. Il contient plus de "matières inassimilables" nécessaires que les produits à base de son. Exigez de votre épicer le paquet rouge et vert. Fabriqué par Kellogg, à London.

Sang-froid. — Madame, qui vient d'entendre un grand fracas de vaisselle brisée dans la cuisine. — Que faites-vous, Marie?

Marie. — Rien, madame, c'est fait.

Annoncez dans le "Clairon"

La Publicité, la Clef du Succès

LE TOUR DU MONDE EN..... UN JOUR

Grand Roman d'Aventures et d'Amour

INEDIT

Par Maurice Boué et Edouard Aujay

No. 17

(Suite)

—Et tu trouves ça drôle, toi, Eric? intervient Mme Desrochers.

—Drôle, n'est pas le mot propre, j'en viens, car cette enfant aurait pu au moins nous prévenir.

—Mais, dit quelqu'un, vous ne l'auriez pas autorisée à partir.... Savez-vous Desrochers, que c'est très crâne, très chic, ce qu'elle a fait là, la petite.... Vous devriez en être fiers, Madame. C'est bien français, ce geste-là. Et puis, quel danger court-elle?

Mme Desrochers dissimulait mal son inquiétude. Mais, à son tour, pour ne pas effrayer son mari

NOTES LOCALES

RÉSOLUTION DE SYMPATHIE

Voici copie d'une résolution de sympathie adoptée par le Conseil Municipal de St-Hyacinthe lors de sa séance régulière du 5 septembre dernier, à l'occasion du décès de Mme Louis Augustin: Canada.

Province de Québec,
Cité de St-Hyacinthe.

Du procès verbal de la séance régulière du Conseil Municipal de la Cité de St-Hyacinthe, tenue au lieu ordinaire des délibérations dans l'Hôtel de Ville, le mercredi, 5 septembre 1934, à 8 heures du soir, selon les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de la dite Cité, à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire Bouchard, ainsi que les échevins Guillet, Richer, Picard, L'Archevêque, Godbout, Létourneau, Chabot, Davignon, Chenette et Bergeron, formant une réunion complète de tous les membres du Conseil, sous la présidence du Maire Bouchard.

IL A ETE EXTRAIT CE QUI SUIT:

"L'échevin Picard propose, appuyé par l'échevin Guillet et il est résolu que les membres de ce conseil désirent exprimer à M. Louis Augustin, ancien échevin de la Cité, leurs plus vives sympathies, à l'occasion du décès de sa digne épouse, survenue cette semaine".

(Signé) T.-D. Bouchard, Maire.
(Signé) M. A. David, Greffier.
St-Hyacinthe le sixième jour de septembre 1934.

RÉUNION DES ANCIENS DE L'AC. GIROUARD

La célébration de la Convention des Anciens Elèves de l'Académie Girouard remportera, cette année, un réel succès. Un très grand nombre d'anciens ont déjà répondu à l'appel du comité. Tout laisse prévoir que ceux qui à date ont négligé de répondre, par simple oubli, seront présents aussi, car le mouvement est populaire. Ce sera une fête de famille: celle des Anciens de l'Académie Girouard. Ce sera aussi un événement patriotique: érection d'un mât et bénédiction d'un drapeau canadien, sur le parterre adjacent à la cour de l'Académie, tel qu'annoncé la semaine dernière.

Monseigneur Aldée Desmarais, délégué de Monseigneur F. Z. Decelles, bénira le drapeau. Le Comité fera auprès de l'honorable M. T. D. Bouchard, d'instances prières pour qu'il soit présent et hisse le drapeau tandis que la fanfare du Collège du Sacré-Coeur exécutera notre hymne national "O Canada". Tous les corps militaires de la ville ont assuré le Comité de leur présence et salueront officiellement le Drapeau.

Les grandes lignes du programme ont été données la semaine dernière. Le Comité publiera le programme complet, la semaine prochaine dans ce journal.

Pour le moment, le Comité prie tous les Anciens Elèves d'assister à tous les exercices de cette journée du 30 septembre: Rassemblement à 9 heures sur le terrain de l'Académie Girouard; Messe, à dix heures au sous-sol de la Cathédrale; Goûter, à midi, dans la grande salle de l'Académie; bénédiction du drapeau, à 2 heures de l'après-midi et assemblée Générale de l'Amicale, à 3.30 heures.

Il reste quelques Anciens que le Comité n'a pu atteindre, faute d'avoir leur bonne adresse. Ils sont en conséquence, priés de communiquer immédiatement avec le secrétariat, à l'Académie Girouard, lequel verra à ce que toute omission soit réparée sur le champ.

Que tous les Anciens Elèves de l'Académie Girouard se fassent donc un devoir d'assister à leur convention, le dimanche, 30 septembre courant. Le Comité leur a préparé une inoubliable réunion.

LE COMITE M. V. SYLVESTRE CONFÉRENCIER

M. Victor Sylvestre de cette ville, était le conférencier au Club Confédération mercredi soir, rue Sherbrooke. Il a parlé des progrès agricoles du Canada depuis 1930.

L'UNITÉ SANITAIRE

Voici le programme des activités du personnel de l'Unité Sanitaire dans les paroisses, comprenant cliniques, visites à domicile et inspections.

Lundi: St. Thomas, visites à domicile, Ville, Dispensaire, clinique antituberculeuse, St. Charles, inspections.

Mardi: Marieville, clinique de bébés, St. Césaire, visites à domicile, Ville-Christ-Roi, clinique de bébés, Ste. Madeleine, inspections.

Mercredi: St. Joseph, Clinique de bébés, La Providence, clinique de bébés, St. Denis, visites à domicile, L'Ange Gardien, visites à domicile, St. Denis, inspections.

Jeudi: Richelieu, clinique de bébés, St. Paul, visites à domicile, St. Jules, inspections.

Vendredi: St. Barnabé, clinique de bébés, Rougemont, visites à domicile, Ville, visites à domicile et inspections.

PARTIE DE CARTES

Une partie de cartes, organisée par les membres de la Ligue d'Hygiène Infantile, aura lieu le 1er octobre, à 8 hres du soir. Le prix du billet est de 25 cts. De jolis cadeaux seront distribués aux gagnants. Pour billets s'adresser aux membres de la Ligue ou à l'Unité Sanitaire, 179 Girouard.

LES SAULES JOYEUX

Après une saison très active, le Club de Tennis Saules Joyeux vient de terminer cette dernière par la distribution des coupes aux deux gagnants des tournois. Vu l'absence du président les coupes furent remises par M. Sergius Ménard, vice-président du Club, à Mlle Hélène Morin, gagnante du tournoi pour les demoiselles et à M. Gérard Tanguay, gagnant du tournoi pour les hommes.

La présentation des trophées eut lieu dimanche le 9 courant lors du pique-nique annuel du club, qui eut lieu comme par le passé à la Pointe aux Fourches au Chalet C. N. R., que M. J. B. Gladu a bien voulu mettre à la disposition du Club.

Malgré la température maussade de ce jour, nos jeunes amateurs se sont rendus en grand nombre, de plus, nous avons eu le plaisir de compter parmi nous plusieurs invités étrangers. La distribution des coupes fut faite après un banquet que présidaient Mlle Monique Bourgeois et M. Sergius Ménard. Plusieurs discours élogieux furent prononcés à l'adresse des héros de l'occasion. Tous se sont très bien amusés et l'entrain régna jusqu'au moment du départ, qui se fit assez tard dans la soirée.

Outre M. M. J. B. Gladu, on remarquait M. Sergius Ménard, vice-président du Club, Mlle M. Bourgeois, Mlle Marie Brousseau, Lorraine Normand, Claire Lebrun, Hélène Lebrun, Luce Hévey, Huguet, et Gisèle Godbout, Mariette, Elizabeth et Béatrice Arsenault, Yvonne St-Amand, Jeanne D'Arc Breault, Estelle Morin, Jacqueline Chartier, Estelle Brodeur, Hélène Morin, MM. Gabriel Fournier, Jean Tanguay, Armand Robert, Roland Beauregard, Germain Beauregard, Jacques Cayer, Roger Cayer, Maurice Cayer, Germain et Gilles Borduas, Jean-Paul Breault, Robert Arsenault, Gérard Tanguay, J. Roger Gladu, Alphonse Dufresne, Régis Dufresne et Georges Hévey.

J.-Roger Gladu, sec.-tré.

IL COMPARAIT AUJOURD'HUI

Arthur Lussier de St-Denis contre lequel une plainte pour vol avec effraction commise dans la nuit du 10 au 11 septembre chez M. Ovide Archambault de St-Denis a été arrêtée par le détective Marselais de Montréal sous une plainte de M. Archambault.

L'accusé a comparu mercredi matin, en l'absence du juge Marin devant le juge de paix, A. J. Archambault.

La cause a été ajournée et est entendue ce matin même, vendredi.

CHANGEMENT D'HORAIRE

Un changement d'horaire aura lieu dimanche, le 30 septembre sur le réseau Canadien Pacifique. Pour plus d'informations, s'adresser à l'agent des billets.

AUTO VOLÉ

Un auto Chevrolet coupé modèle 1934 portant le permis 67043 a été volé hier après-midi vers 5.30 hres. Pour tous renseignements communiquer avec le Chef de Police de St-Hyacinthe.

AUX INTÉRESSÉS

Le comité exécutif du club Ouvrier Indépendant tient à faire connaître au public de la ville qu'il est tout à fait séparé du journal l'Idée Ouvrière et aussi le club n'a rien de commun avec l'article paru dans l'édition du 15 août 1934 concernant les employés au château d'eau.

Le comité exécutif.
R. Bousquet, sec.

FILLETTE BLESSÉE PAR UN AUTO

Un accident de l'auto est arrivé mardi midi vers 11 heures 45 lorsqu'une fillette, Thérèse Gosselin, 7 ans, fut renversée sur la chaussée par un taxi appartenant à Bertrand, Dutilly et Côté.

La fillette fut heurtée par le pare-choc de l'auto au moment où elle traversait en courant, la rue Cascades, en face du Magasin Poirier, au-dessus duquel ses parents ont domicile.

Le chauffeur du taxi appliqua heureusement les freins assez vite pour éviter de l'écraser. Le docteur William Morin immédiatement appelé donna les soins à la petite blessée qui ne souffre d'aucune fracture ni blessures graves.

UNE VEILLÉE INTIME

Une soirée intime eut lieu le 15 septembre, chez M. et Mme Omer Cordeau, au Village La Providence à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mlle Mériilda Picard.

De magnifiques cadeaux lui furent présentés par un groupe de parents et d'amis et une adresse fut lue par Mlle Bertha Brière. Une jolie gerbe de fleurs fut présentée à l'héroïne de la veillée par Mlle Marie-Paule St-Amand.

Parmi les invités on remarquait: MM. et Mmes Omer Cordeau, Léon Poisson, Joseph Bélanger, Joseph Desrosiers, Omer Brière, Roland Picard; Mmes Omer Blanchard, Eugène Bernard, New-York; Mlle Bertha Brière, Mlle Jeanne Adam, Mlle Alice Bélanger, Agnès Brière, Jeanne Foisy, Marie Paule St-Amand, Blanche St-Amand, de Montréal; Mlle Béatrice Messier, Thérèse Lapointe, Gertrude Desrosiers, Délia Chapdelaine, Jeanette, Gertrude et Laurette Cordeau; MM. Ferdinand Polier, Raymond Picard, Lucien Maurice et Alphonse Messier, Léo Riendeau, N. Dubé, Maurice et Lucien Scott, O. Côté, Laurent Bélanger, François Blanchard, Conrad Foisy, Léonard Foisy, Gaston Brière, Léo et Ephrem Cordeau. La musique fut fournie par MM. Omer Brière, Léo Riendeau, Maurice et Lucien Scott.

Un succulent goûter fut servi au cours de la soirée. Il y eut chant, musique et jeux.

À MONTRÉAL

Mlle Ernestine Desrosiers de cette ville et Mlle Dolorès et Fabiola Desmarais de Saint-Joseph d'Yamaska, se rendirent à Montréal, jeudi soir dernier pour saluer M. et Mme Dr Donat Voghel qui s'embarquent pour Paris quelques jours après.

NAISSANCE

M. et Mme J. A. Morisseau font part à leurs parents et amis de la naissance de leur quatorzième enfant, un fils, baptisé sous les noms de Joseph François, Armand, Jules, Parraïn et marraine: M. et Mme François Morisseau, grand-oncle et grand-tante de l'enfant. Porteuse: Mme Louis Aimé St-Germain.

NOUVELLE SALLE DE DANSE

L'ouverture de la nouvelle salle de danse du Club Ouvrier Athlétique aura lieu le samedi soir 22 à 9 heures 30. Les amateurs de danse comme le public en général sont invités à visiter cette spacieuse salle qui mesure 115 pieds de longueur et qui est aménagée pour recevoir beaucoup de monde. La musique sera fournie par Paul Hébert et son orchestre. Admission 50 cents, dames gratis.

CHEZ LES ZOUAVES

Dimanche le 16 septembre après le pèlerinage au cimetière, les zouaves ont décoré le sous-lieutenant de réserve, M. Robin Robidoux, de la médaille de long service (10 ans).

M. Robidoux est un ex-comptable de la Banque Canadienne Nationale, de St-Hyacinthe et il fut transféré il y a 4 ans à la succursale de Sainte-Martine, comté de Châteauguay. La Compagnie offre à son ex-sous-lieutenant ses plus sincères félicitations.

Banquet: La Compagnie des Zouaves prendra part au banquet annuel de la kermesse au Patronage samedi soir, le 29 septembre. Rassemblement au Casino à 7 heures.

Amicale de l'Ac. Girouard: A l'occasion de la bénédiction d'un mât qui sera érigé sur le terrain de l'Académie Girouard, la Compagnie des Zouaves prendra part à cette fête qui aura lieu le 30 septembre prochain. En conséquence il y aura rassemblement aux quartiers généraux et tous les zouaves sont priés de s'y rendre le matin du 30 septembre à 8 heures. Tenue de ville.

Par ordre du capitaine
J. A. FRENIERE.

TÉMOIN D'UN ACCIDENT

Un citoyen de notre ville, M. Raoul Lassonde, nous a raconté qu'il fut témoin d'un accident d'automobile à St-Victor de Beauce, au cours d'un voyage qu'il a fait dans cette région. Voici les faits: Un troupeau de bêtes à cornes allaitait le long de la route lorsqu'un montant d'une côte les animaux firent une connaissance brusque avec un camion.

Le camion venant en sens contraire était trop lourdement chargé pour pouvoir être arrêté dans la pente, le chauffeur ayant vu le troupeau trop tard. Ce qui devait arriver, arriva et le camion donna dans le troupeau tuant six vaches. Le désastre ne devait malheureusement pas s'arrêter là et une voiture-automobile portant la licence 13810 et conduite par une dame fut frappée et roula dans le fossé. La dame fut blessée assez douloureusement.

Le camion qui portait le No de licence L4128 appartenait à Napoléon Rhault, Plessisville et était conduit par Robert Lafontaine. Le troupeau est la propriété de M. Ernest Brochu de St-Henri de Beauce.

LE 1er MOTEUR DIESEL

Le premier des quatre moteurs Diesel qui seront installés à la nouvelle centrale électrique, vient d'arriver, dans notre ville. Il pèse 52,000 lbs. Il a fallu recourir au rouleau à vapeur de la ville pour le tirer. L'installation a été commencée immédiatement sous la direction des représentants des constructeurs, La Montreal Locomotive Works. On croit qu'il sera en opération dans quatre semaines environ. Les autres moteurs sont attendus incessamment.

LA FÊTE DU 14 OCT. 1934

Voici le programme du 4e anniversaire de la Garde Cath. Ind. des Hussards de St-Hyacinthe. Samedi. — Arrivée des délégués étrangères, vente des rubans-souvenirs. Dimanche. — 10.30 a. m. Messe militaire à l'Hôtel-Dieu. 11.30 a. m. Présentation des armes aux autorités religieuses. 12.00 a. m. présentation des armes aux autorités civiles. 2.00 p. m. Rassemblement au Marché Centre. Parade par les rues Cascades, Mondor, Laframboise. 2.30 p. m. inspection sur le terrain du collège Sacré-Coeur.

3.30 p. m. Parade par les rues Laframboise, Girouard, St-Casimir, St-Antoine, Concorde, Cascades, Marché Centre. 8.00 p. m. Soirée de famille au Club Ouvrier Athlétique 71 rue Mondor. 11.00 p. m. départ des Gardes. O CANADA!

AUTRES CONDAMNATIONS Félix Dupont de St-Liboire a été arrêté et trouvé coupable d'avoir eu en sa possession de la boisson illégalement fabriquée. Il fut condamné à \$100, d'amende et les frais ou à 6 mois de prison.

Jos. Beauvoier de cette ville a été arrêté par les constables Lionel Gaucher et Albert Boucher pour ivresse et trouvé coupable il fut condamné à \$10 et les frais ou à 1 mois de prison.

EN VIRGINIE

Mlle Alice Albert, J. H. E. infirmière de la Métropolitaine de cette ville est partie pour un mois avec sa mère Mme J. X. Albert, Mme Antoine Malouin et Mlle E. Malouin de Coaticook. Elles visiteront Washington, Pennsylvanie et autres endroits.

IL REFUSE L'OFFRE DE DANIEL'S SHOW

Un jeune comique de cette ville, M. Alexandre Doyer a refusé un engagement avec le Daniel's Show la semaine dernière.

Le directeur du Daniel's avait vu le jeune comédien à l'œuvre en compagnie de son ami, le jongleur Rolland Herton lors du festival sportif du camp L'aprovindence et devant les aptitudes de M. Doyer il lui fit des offres assez alléchantes que notre jeune concitoyen a refusées.

Le combat de boxe-comique des deux bouffons fut principalement goûté de l'assistance lors de ce festival sportif.

LES HEUREUX GAGNANTS

Nous donnons la liste des numéros gagnants des scorecards portant la photo de Adélard Pigeon. 1er 480, 2e 332, 3e 125, 4e 217. Le No. 471 fut gagné par M. Cardinal homme de police de La Providence que la direction remercie beaucoup pour son beau travail durant ce festival, sans oublier son compagnon, M. Jean St-Germain. Ils ont tous deux maintenu la paix durant ces exhibitions.

REMERCIEMENTS

M. Louis Augustin remercie sincèrement les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie lors du décès de Mme Louis Augustin, soit par offrande de messes, fleurs, bouquets spirituels, sympathies, assistance aux funérailles visitées à la maison ou de toute autre façon que ce soit.

CES JEUNES GENS SONT CONDAMNÉS À 5 ANS

Hilaire Bédard, 33 ans de St-Jude, Armand Bédard 27 ans, Montréal et Emile Chagnon 25 ans aussi de Montréal arrêtés il y a quelques semaines par le détective Haney et le constable Prosper Leclerc sous l'accusation d'une quinzaine de vols ont été condamnés à 5 années de pénitencier avec travaux forcés.

A l'exception des deux premières condamnations des trois prévenus, toutes les autres seront purgées concurrentement.

Voici les diverses condamnations: à la Tourbière de St-François pour vol de 1200 livres de cuivre et articles de \$800., 3 ans de pénitencier. A Ste-Madeleine chez M. Georges Gaudette, 2 ans, à St-Charles chez Antonio Hébert, 1 an, à Laprésentation chez Louis Leblanc, \$45 d'amende et les frais ou 5 mois de prison, chez Jules Lorquet, \$35, et les frais ou 1 mois de prison, même condamnation dans les vols de St-Hilaire chez J. Daignault, E. Benoit; à Ste-Madeleine chez Arthur Giasson pour vol de divers articles au montant de \$200., 2 ans de pénitencier; chez Arthur Jourdain, à Ste-Madeleine et Alex. Dolbec, St-Hyacinthe, 5 ans pour vols de divers articles.

AU CONSEIL 960

Quoique le tirage de la coterie soit remis au mois d'octobre, nous vous demandons de retourner votre livret le plus tôt possible, vendu ou non. Naturellement nous préférons qu'un dollar l'accompagne.

—Au cours de l'été nous vous avons adressé une carte-requête demandant certains renseignements que nous aurons besoin prochainement pour la publication du fascicule de nos règlements et constitutions. La majorité ont retourné cette carte tandis que d'autres ont retardé jusqu'à aujourd'hui. S'il vous plaît mettez cette carte à la maille demain afin que nous puissions compléter notre travail.

—Ce n'est pas encore certain que nous ayons le "Bulletin de l'Intendant" cette année. Les annonceurs se font tirer l'oreille et comme sans annonces le Bulletin ne peut paraître il faudra y renoncer.

—Aurons-nous une grande partie de cartes publique cette année? C'est fort possible. Nous en reparlerons la semaine prochaine.

ÉTAT-CIVIL

CATHEDRALE

Naissances. — Sept. le 16: Georges, fils de Elie Angelil et de Nabilha Bouziane. Par. et marr.: Joseph Angelil et Alice Bouziane. — Le 16: Marie, Hélène, Marthe, fille de Alcide Gaudette et de Lucienne Larchevêque. Par. et marr.: Lucien Larchevêque et Blanche Larchevêque.

Mariage. — Sept. le 15: Entre Pierre Bousquet et Alexandra Tétrault.

Sépultures. — Sept. le 13: Aglaé Scott à l'âge de 85 ans. — Le 17: Huguette Harnois à l'âge de 10 mois.

N.-D. DU ROSAIRE

Naissances. — Sept. le 13: Marie, Régina, Pauline, fille de Léonidas Demers et de Léa Lapointe. Parr. et marr.: Adélard Lapointe et Régina Angers. — Le 13: Jos. Gaston, Léo, fils de Odilon Laplante et de Bernadette Plouffe. Par. et marr.: Félix Cournoyer et Méline Laplante. — Le 14: Marie, Denise, Gisèle, fille de Normand Chenette et de Léa Flibotte. Par. et marr.: Antoine Flibotte et Alberta Girouard. — Le 18: Jos. Bernard, Patrick, fils de Gilbert Léo Poisson et de Graziella Casavant. Par. et marr.: Patrick Gendron et Marie Bélanger.

Mariages. — Sept. le 10: Entre Joseph Robert Lafrance, et Marie Antoinette Boulay. — Le 15: Entre Joseph Henri Caouette et Marie Rose Lemaire.

Sépulture. — Sept. le 15: Alexandre Jubinville à l'âge de 72 ans.

CHRIST ROI

Naissances. — Sept. 13: Joseph, François, Georges, fils de Emile Bellavance et de Yvonne Deschênes. Par. et marr.: François Deschênes et Ernestine Deschênes. — Le 14: Marie, Rollande, Rachel, Lise, fille de Armand Goyette et de Roland Guibault. Parr. et marr.: Joseph Guibault et Antoinette Petit. — Le 16: Joseph, Armand, François, fils de Adrien Morisseau et de Rose Dulmaïne. Par. et marr.: François Morisseau et Alida Bousquet. — Le 16: Joseph, Jean, Claude, Roméo, fils de Gérard Girouard et de Marie-Ange Guérin. Par. et marr.: Lucien Girouard et Florida Girouard.

Sépulture. — Sept. le 18: Alphonse Métill dit St-Onge à l'âge de 65 ans.

UN LAITIER SE BLESSE EN TOMBANT DE SA VOITURE

Un laitier de St-Joseph-sur-Yamaska s'est infligé de douloureuses blessures à la figure lorsqu'il perdit soudainement l'équilibre et tomba de sa voiture sur le trottoir.

L'accident est survenu à M. J. B. Poitras, mardi soir vers six heures 10 alors qu'il faisait la livraison du soir, sur la rue St-Antoine près de Ste-Anne. Une roue de la voiture frotta contre la bande du trottoir ce qui eut pour effet de faire perdre l'équilibre à M. Poitras qui se tenait dans la porte de la voiture et piqua une tête sur le pavé.

On ramassa la victime inconsciente, baignant dans son sang. Le médecin mandé en toute hâte fit transporter le blessé à l'Hôpital St-Charles d'où on nous communique que son état n'est pas très grave. M. Poitras souffre d'une fracture du nez. Il est marié et père de trois fillettes.

Par une coïncidence qu'on pourrait qualifier d'ironie du sort, M. Poitras devait célébrer joyeusement son 32ième anniversaire de naissance le lendemain de cet accident.

CHEZ NOS HUSSARDS

Il est décidé que le quatrième anniversaire de fondation de la Garde Catholique Indépendante, Les Hussards de St-Hyacinthe sera célébré le 14 octobre prochain.

A cette occasion la Fédération Catholique des Gardes Indépendantes du Canada viendra en délégations nombreuses à St-Hyacinthe.

Le programme de cette fête est maintenant connu du public et les organisateurs nous assurent d'un plein succès.

Comme cette célébration entraînera plusieurs dépenses les officiers de la Garde des Hussards font appel à la générosité du public pour la souscription qu'ils lancent dans la ville. Votre aide sera très précieuse pour cette association qui fait tout en son possible pour faire de leur groupement, une élite de la jeunesse catholique.

Les officiers espèrent que les hommes d'affaires feront bon accueil aux hommes qui passeront pour recueillir les souscriptions.

POUR LES ENFANTS PAUVRES

Cette année encore il se fait un mouvement pour procurer des jouets aux déshérités de la fortune. Dans plusieurs familles le père n'a pas travaillé plein temps ou même n'a pas travaillé du tout, alors ce sera triste si au jour de Noël les enfants trouvent leurs bas vides.

Nous demandons donc aux fumeurs de conserver les enveloppes vides de tous les produits Buckingham de même que nous leur demandons de sacrifier les cartes de toutes sortes qu'ils trouvent dans les paquets de tabac ou de cigarettes.

Une organisation locale s'est chargée de se procurer des jouets en échange de ces paquets vides et de ces cartes et le matin de Noël la joie régnera dans bien des foyers tristes grâce à ce petit sacrifice.

Nous recevrons des boîtes prochainement et dès qu'elles seront installées vous pourrez y déposer ce que vous aurez ramassé jusqu'à ce jour. Si vous le préférez portez-les au numéro 24 rue St-Denis, St-Hyacinthe.

GARDE D'HONNEUR

Nouveaux membres. — MM. Théodore Proulx, Hermas Trudeau et Adrien Armstrong, de cette ville, ont été admis membres de notre Garde. Nos meilleurs vœux.

De passage. — A l'occasion de la prise d'habit de son fils, le frère Marie-Bernard, au couvent des RR. PP. Dominicains de St-Hyacinthe, le colonel L.-G. Roy, commandant de la Garde Champlain d'Ottawa depuis 1913 et récemment promu commandant de la 3e sous-brigade de la Fédération Catholique des Gardes Indépendantes du Canada, à laquelle sont attachées les Gardes d'Honneur et les Hussards de St-Hyacinthe, était de passage parmi nous ces jours derniers. Le colonel Roy a un autre de ses fils actuellement au Couvent des RR. PP. Dominicains, le R. P. Gilas, missionnaire. Nous souhaitons au colonel Roy la plus cordiale bienvenue et à ses fils une vie apostolique des mieux remplies.

Visite paroissiale. — Selon sa tradition annuelle, la Garde d'Honneur assistait en corps dimanche dernier à la messe de 9 hrs en l'église paroissiale Notre-Dame du Très St-Rosaire. Le R. P. Ferron, curé de cette paroisse, souhaita la bienvenue à notre Garde, la félicita de son bon esprit paroissial et la remercia pour la magnifique service d'ordre qu'elle donne chaque dimanche en cette église.

Nos morts. — La Garde d'Honneur, sous la conduite du commandant L.-P. Cordeau, assistait dimanche dernier au pèlerinage annuel organisé par l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe. Cette année la visite a été faite au cimetière de la paroisse de la Cathédrale où un grand nombre de fidèles ont participé au culte catholique du souvenir envers nos défunts.

L'Amicale de l'Académie Girouard. — La Garde d'Honneur accuse réception de l'invitation officielle de l'Amicale des Anciens élèves de l'Académie Girouard de St-Hyacinthe à l'occasion de sa convention annuelle. Il y aura en conséquence deux sorties obligatoires pour les membres de la Garde d'Honneur dimanche, le 30 du mois courant. Rassemblement aux quartiers généraux à 9 hrs a. m. et à 1 hre p. m.

Au patronage. — La Garde d'Honneur accuse réception d'une invitation officielle des autorités du Patronage Saint-Vincent de Paul de St-Hyacinthe à l'occasion de la kermesse annuelle de cette charitable institution. En conséquence il y aura rassemblement aux quartiers généraux pour les membres de la Garde d'Honneur samedi soir, le 29 du mois courant, à 6 1/2 hrs.

FUNÉRAILLES DE M. A. JUBINVILLE

Samedi matin eurent lieu à l'église Notre-Dame du Rosaire, les funérailles de M. Alexandre Jubinville, décédé à l'âge de 72 ans.

Le R. P. F. M. Gauvreau fit la levée du corps et chanta également le service. Les porteurs étaient MM. Antonio Flibotte, Ojila Demers, Charles Guertin, Jos. Mailoux, R. Gladu, Pierre Auger.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, Albert et Omer, ses gendres, Arthur Laprés, Clodimir Michaud, son frère Olivier Jubinville de Holyoke Mass.

PETITS ECHOS

Dimanche dernier étaient de passage à Warwick à l'occasion de la Soirée Intellectuelle de l'A. C. J. C. de Warwick, MM. Gérard Brady, J. André Paulhus, Gérard Bélair et Origène Bienvenue; Mlle Simone Lacroix, Marthe Desrosiers, Colombe Desrosiers et Jeanette Brady. Ils furent les hôtes de M. et Mme Samuel Flibotte.

—Étaient en visite dans notre ville mercredi dernier, M. et Mme Napoléon Poirier, M. et Mme Jean-Louis Poirier et Mlle Graziella Poirier, de Sorrel chez

LE SPORT

FESTIVAL DU CAMP LAPROVIDENCE

Une foule d'environ 600 personnes a applaudi les athlètes au programme qui comprenait dans un combat de boxe, Tony Francis contre le merveilleux petit boxeur poids-mouche Kid Bernard qui a fait un grand progrès cette année et avant longtemps il devrait faire parler de lui. Cet exhibition fut très goûtée du public. Le courageux petit pugiliste Robert Rouleau a fait bien devant Bob Flast qui a surpris la foule par ses furieuses attaques contre des hommes comme Rouleau et St-Amand. D'après St-Amand ces deux jeunes pugilistes devraient prendre cela plus au sérieux et ont un brillant avenir dans ce sport qui paraît prendre du prestige auprès des amateurs locaux.

Un autre numéro intéressant fut la levée des haltères par le champion maskoutain Hervé Graveline et son jeune frère Rolland qui avant longtemps saura l'égaliser. Ils levèrent des haltères de 50-100-120-140 et 150 lbs. Ils ont fait aussi des tours de force avec ces haltères.

La danseuse blanche vint ensuite avec un numéro très intéressant dans les anneaux, elle fut très applaudie.

La direction remercie sincèrement tous ceux qui ont pris part à ce festival et principalement l'annonceur M. Henri Richer qui a bien voulu rendre ses services pour le sport de même que tous les autres dont M. Philippe Philie acrobate bien connu et son co-équipier Bernard Blanchard, bien qu'ayant un voyage à faire, ont fait un bon numéro en tenue civile, avant leur départ pour Montréal. On a félicité MM. Philie et Blanchard.

LIGUE DE CROQUET DE ST-HYACINTHE

Comme certains clubs n'ont pas fait rapport des parties jouées chez eux, il est impossible de donner le nom des joueurs ainsi que le détail des parties.

Un mot des règlements pour les huit clubs de la ligue.

Chaque rencontre comprend cinq parties. Un point est alloué aux gagnants de chaque partie.

Chaque club doit faire jouer six joueurs soit : deux nouveaux joueurs à chaque partie pour les trois premières et le président désigne les joueurs parmi les six qui ont déjà joué pour les deux autres parties.

Chaque club doit rendre une visite et recevoir une visite de chaque club d'après l'itinéraire.

Le total des points de chaque club après la dernière rencontre, établira la position du club. Cependant si deux clubs sont égaux il devra y avoir détail entre ceux-ci, soit : 2 parties dans 3. Le président désignera les joueurs de son club.

1er Rapport
20 août 1934

Marchand, 3	Casavant, 2
Messier, 3	Gosselin, 2
St-Madeleine, 2	St-Denis, 3
St-Simon, 1	St-Dominique, 4

22 août 1934

Marchand, 3	St-Simon, 2
Casavant, 3	St-Madeleine, 2
Messier, 4	St-Denis, 1
Gosselin, 2	St-Dominique, 3

27 août 1934

Marchands 5	St-Madeleine 0
Casavant, 2	St-Simon, 3
Gosselin, 1	St-Denis, 4
St-Dominique, 2	Messier, 3

29 août 1934

Marchands, 2	Gosselin, 1
Casavant, 1	Messier, 4
St-Simon, 5	St-Madeleine, 0

A cause de la pluie la partie entre les équipes St-Denis et St-Dominique a été remise à plus tard.

Classement à date

La première colonne de chiffres indique le nombre de parties jouées alors que la dernière donne le nombre de points enregistrés par chacune des équipes en lice.

Messier	20	14
Marchands	20	13
St-Simon	20	11
St-Dominique	15	9
Casavant	20	8
St-Denis	15	8
Gosselin	20	8
St-Madeleine	20	4

LE FESTIVAL SPORTIF

Une foule assez considérable s'est rendue dimanche au Parc Laframboise malgré la très mauvaise température et n'a pas été déçue car un programme des plus variés et très intéressant a été présenté par le Club Excelsior-Henderson.

Boxe, lutte, courses en motocyclettes et automobiles,

LE CLAIRON

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No. 173 rue Girouard, par

L'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

À St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis par année \$1.50
Ailleurs au Canada 1.00
5 Cts le Numéro

En vente chez MM. Lucien Boivin, 106 rue Mondor et H. Barré, 231, rue Cascades, marchands de journaux.

Cartes d'Affaires

MACHINE À SABLER

Ayant une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement toutes les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance pleine et entière satisfaction.

E. A. GENDRON

244 Cascades, St-Hyacinthe

Tél. 680

LOUIS BERNARD

Entrepreneur Général
MAÇON PLÂTRIER et BRIQUETEUR

À l'entreprise ou à la journée.
Spécialités: Corniches et Ornements d'Églises, Travail au Stucco.
Ouvrage Garanti.

130, rue Laframboise, Ville

Tél. 277

DOCTEUR J. E. BEAUDRY

Médecin Vétérinaire

Ancienne place du Dr J.A.W. Gatién

87 St-Antoine, St-Hyacinthe jno

LEON DESROCHERS, I. C.

Arpenteur

Tél. 729

75 Rue Alexandra, GRANBY, P. Q.

D^r R. RAJOTTE

Médecin Vétérinaire

20 rue St-Denis, Tél. 39

Résidence Hôtel CANADA

SAINT-HYACINTHE

Tél. 775 Soir 918

J. ERNEST ST-ONGE

Entrepreneur-Electricien

248 Cascades VILLE

Petites Annonces

A LOUER. — Petit logement à louer, meublé, chauffé et éclairé, s'adresser à 13 William Tel. 591w. jno.

A LOUER. — Logement à louer, 8 appartements. S'adresser à 6 rue Larocque, Tel. 940j. jno.

DE \$5.00 A \$12.00
Vous pouvez acheter un très bon "Poêle" usagé au Magasin Bélanger En face de la Station de Police. jno.

PERDU. — Sac noir contenant ouvrage au filet. Veuillez rapporter au Couvent de Lapréparation, Maison-Mère, Ville. Généreuse récompense. If.

A LOUER. — Logement à louer, 5 pièces avec dépenses. S'adresser à 50 rue Bourdages. If.

A VENDRE. — Fournaise No. 4, en parfait ordre, à vendre. S'adresser à 67 rue Concorde, Tel. 655j. If.

A VENDRE. — Carrosse en rotin, pour bébé. Très bon marché. S'adresser à 12 Rue St-Dominique. If.

PERDUE. — Valise à main perdue mardi le 18 septembre entre Salvail et St-Hyacinthe. Prière de la remettre à Wilfrid Berthiaume, 223 rue Girouard, St-Hyacinthe. If.

A LOUER. — Chambre ou pension désirée. S'adresser à 12 rue St-Dominique. If.

A LOUER

Beaux bureaux à louer, bien situés. S'adresser au Bureau du Clairon. Téléphone 143.

L'A. C. A. ET LE DÉFI DE GÉRARD CÔTÉ

Gérard Côté, lançait la semaine dernière, par la voix de ce journal, un défi à MM. Maurice Bienvenue et Aimé Bergeron de l'Association des Coureurs Amateurs de Saint-Hyacinthe.

Cette Association est chargée de répondre à ce défi au nom de ces deux coureurs. Voici sa décision. L'A. C. A. est prête à faire courir contre Côté ces deux coureurs ou deux autres membres pour la distance de 27 milles tel que spécifié dans le journal à la condition que Côté se charge lui-même de l'organisation de cette course et verse à l'A. C. A. le même montant que cette dernière lui a donné lors de la course St-Césaire. St-Hyacinthe.

Il n'est que juste que l'Association soit traitée cette fois-ci de la même façon que Côté l'a été au mois d'août dernier.

Le Secrétaire de l'A.C.A.

POUR LES 6 JOURS AU FORUM

Au moins une demi-douzaine de nouvelles figures d'une importance internationale dans le sport des six jours seront probablement des partants quand la onzième course de bicycles de six jours semi-amateurs commencera au Forum, à Montréal, dimanche soir le 7 octobre.

Cette année étant apparemment l'année de l'Angleterre dans les sports, avec les championnats de la Coupe Davis, du Golf et d'autres sports déjà conquis des autres pays par les athlètes de cette petite île et il n'est que juste qu'il y ait plus qu'une représentation notable anglaise dans la course. Willie Spencer a mis en lice deux Anglais, Sydney Cozens et Jack Torry, pour cette course. Ces coureurs seront les deux premiers Anglais à concourir dans une course à Montréal.

Sydney Cozens, qui fit équipe avec le grand Piet Van Kempen, gagna la seule et première course de six jours qui n'ait jamais été tenue en Angleterre, au Stadium Olympia, il y a quelques semaines. Il avait eu une carrière remarquable dans les autres branches du cyclisme avant de se joindre au marathon.

Cozens, l'un des meilleurs sprinters au monde, fit ses débuts dans les courses de six jours dans cette course de Londres. Il est né à Manchester, le 17 juillet, 1908, commença très jeune à faire du cyclisme et compléta une brillante carrière amateur alors qu'il représenta son pays natal aux Jeux Olympiques tenus à Amsterdam en 1928. Il continua à s'améliorer et parmi ses nombreux triomphes l'année suivante, il faut compter le championnat du quart de mille d'Angleterre, le championnat mondial des sprints à Zurich, le Grand Prix de Paris, et le record de 28 secondes pour le quart de mille.

1930 fut une autre année de succès, avec le championnat d'Angleterre de 1000 verges, le Grand Prix de Paris, le championnat du monde des sprints et d'autres victoires à Oslo, Londres, Paris, Naples, Warsaw et Cologne. En 1931 Cozens devint professionnel et se fit remarquer par deux belles victoires à Paris contre les meilleurs cyclistes d'Europe. En 1933 il fit une tournée d'Australie et contre les meilleurs coureurs des Antipodes, il gagna 13 courses sur 16 départs, y compris le championnat des sprints de l'Empire Britannique.

Malgré qu'il ait parcouru beaucoup de pays dans ses tournées, ce sera le premier voyage de Cozens en Amérique. Cycliste courageux et brillant, il ajoutera probablement beaucoup à l'intérêt que fera naître les préparatifs de la prochaine course de six jours de Montréal.

Jack Torry est natif du côté de Derby. Il passa la plus grande partie de sa vie à travailler dans les mines de charbon près de son village natal, et le travail ardu de son occupation lui a permis de bien se développer physiquement. Torry devint professionnel pour la course de Londres, plutôt par nécessité que par désir. Sans travail, et ayant une famille à supporter, il profita de la chance de pouvoir courir dans les rangs professionnels. Il fut malchanceux cependant, quand il fit une mauvaise chute dans la deuxième journée, se fracturant le cercle du cou. Il avait été jusqu'alors l'un des sensations de la course, courant d'une façon extraordinaire et se montrant un fort cycliste dans les mêlées. Il re-

LES TOURNOIS AU CLUB DE GOLF

Nous donnons aujourd'hui les résultats préliminaires des tournois de golf au Club de Golf de St-Hyacinthe. Nous continuerons la semaine prochaine les rapports des épreuves éliminatoires.

TOURNOI DE GOLF POUR 1934

Coupe du Championnat Paul Laframboise vs Raoul Trudeau. Raoul Trudeau gagne.

C. Brour vs J. Laframboise. Jules Laframboise gagne.

Henri Morin vs J. R. Grégoire. Henri Morin gagne.

John Egan vs B. Cork. John Egan gagne.

Coupe du Président J. O. Gareau vs G. English. G. English gagne.

Uld. Hébert vs W. B. Carden. Uld. Hébert gagne.

E. LeSauter vs W. West. W. West gagne.

V. Chabot vs R. Breton. V. Chabot gagne.

Coupe du Vice-Président H. Chapdelaine vs H. C. Blanchorn. H. Blanchorn gagne.

J. E. Cadieux vs R. Chartier. R. Chartier gagne.

J. A. Trudeau vs B. X. Bailey. J. A. Trudeau gagne.

M. Lang vs M. Bornstein. M. Bornstein.

Junior Roy Grégoire vs Issie Sinray. Issie Sinray gagne.

M. Benoit vs Alec Fyfe. Alec Fyfe.

Coupe du Championnat pour Dames Berthe Gareau vs Mme Paul Laframboise. Mlle Berthe Gareau gagne.

Mme I. Plamondon vs Mme J. E. Cadieux. Mme J. E. Cadieux gagne.

Mlle Pauline Pothier vs Madame M. Bornstein. Mlle Pauline Pothier gagne.

Mme W. B. Carden vs Mme R. G. Davidson. Mme W. B. Carden gagne.

Mlle Ang. Beauregard vs Mlle Flore Geoffrin. Mlle Ang. Beauregard gagne.

Mlle Irène Messier vs Mlle Cécile Bouchard. Mlle Cécile Bouchard gagne.

Mme Uld. Hébert vs Mlle Marguerite Marin. Mme Uld. Hébert gagne.

Mme John Egan vs Mme J. A. Myers. Mme John Egan gagne.

PINAULT VS ROBERT SAMEDI LE 29

Les commentaires vont leur train sur ce combat. Partout dans les clubs, restaurants et sur la rue on entend parler de cette rencontre qui promet d'être des plus mouvementées.

Les paris se font fort nombreux.

Lareau qui comprend l'importance du combat qu'il va livrer s'entraîne ferme.

S'il faut en juger par la vente des billets, l'assistance sera plus nombreuse que jamais.

Cette soirée pugilistique sera donnée au Club Ouvrier Athlétique 71 rue Mondor.

—Comment as-tu commencé à faire ton argent ?
—Lorsque j'étais tout petit.
—Et de quelle manière ?
—On me payait pour prendre mon huile de foie de morue.

BRASSERIE "DOW" VS ST-HYACINTHE

C'est dimanche prochain, le 23 du courant que la fameuse équipe de la Brasserie "Dow" viendra rencontrer celle de notre ville.

L'équipe "Dow" est une équipe de première force dans la province. Son record de la saison est là pour le prouver, sur une trentaine de parties jouées elle n'a subi qu'un revers.

C'est vous dire que nos joueurs ne s'attaqueront pas à plus faibles qu'eux. Ils connaissent la valeur de leurs adversaires et c'est pourquoi ils ont pratiqué très souvent en vue de cette partie. Ils promettent des surprises à leurs supporters nombreux.

La partie commencera à 2.30 hres sur le terrain du collège Sacré-Coeur, Blvd Laframboise. L'admission est absolument gratuite.

BEAU SUCCÈS DE CETTE CONFÉRENCE-CONCERT

La soirée de Culture Intellectuelle organisée à Warwick sous les auspices du Cercle Mélançon de l'A. C. J. C. a remporté un éclatant succès dimanche soir dernier.

Comme on le sait deux jeunes maskoutains étaient les conférenciers de la soirée, M. J. André Paulhus, auteur de "Comme un lis" qui donna une causerie sur le programme adjointe puis une conférence sur son volume, expliquant la vie vertueuse du jeune Paul-Armand Gendron, décédé à St-Hyacinthe en 1927, à l'âge de douze ans. M. Gérard Brady adressa aussi la parole sur "La nécessité de la bonne presse ouvrière".

Les deux jeunes conférenciers furent chaleureusement applaudis et M. le vicaire J. B. Caya les remercia sincèrement pour le développement de leurs discours.

Le côté musical fut rempli par la fanfare de la Warwick Woolen Mills pendant que le programme de chant et divertissement en général fut fourni par M. Gérard Bélair, chanteur comique de Montréal et très populaire à St-Hyacinthe depuis quelques mois.

M. Bélair fut très applaudi dans toutes ses chansons et déclamations.

A Warwick nos maskoutains furent les invités de M. et Mme Samuel Flibotte, un ancien citoyen de notre ville.

À ROBERTSONVILLE

Les personnes dont les noms suivent se sont rendues à Robertsonville, la semaine dernière, pour assister aux funérailles de M. Albert Vaillancourt :

M. et Mme Omer Robert; Mesdames Adélaïde Grisé, Dorio Brodeur; Mlles Lucie Brodeur, Amicie Brodeur, Cécile Rivard; MM. Liguori Brodeur, Jean-Marie Daoust, Wilfrid Morissette, Lucien Robert, E. Richard, Edgar Bernier et M. Chateaufort, tous de Saint-Hyacinthe.

ERRATUM

Par suite d'une involontaire erreur, que nous regrettons beaucoup, notre rapport de l'Etat-Civil que nous publions la semaine dernière nous faisait dire, à la section "Notre-Dame du Rosaire" qu'il y avait eu mariage entre M. Paul Emile Robitaille et Mlle Delphina Desmarais, alors qu'il fallait dire Mlle Marie-Rose Laliberté. Nos excuses.

AU PATRONAGE

Grande Kermesse du 27 sept. au 3 oct.

Comme nos journaux l'ont annoncé déjà, c'est jeudi prochain, le 27 septembre que s'ouvrira, à 2 hres p. m. la Kermesse du Patronage. Elle durera jusqu'au 3 octobre.

Cette vente de charité est sous la Présidence générale de Mme J. N. Dubrue. L'ouverture solennelle sera faite par M. le chanoine J. B. Nadeau, curé de la Cathédrale.

Les dames sont spécialement invitées à cette cérémonie.

Les salles seront ouvertes au public tous les jours, le dimanche excepté, l'après-midi et le soir. Toute la population charitable de St-Hyacinthe et cel-

LA SCIENCE POUR TOUS

Le Coiffeur de la Reine-Antoinette

Le beau Léonard, coiffeur de la reine Marie-Antoinette, acquit une célébrité immense par son habileté à "poser les chiffons"; on appelait ainsi l'art d'alterner les boucles de la chevelure avec les pils de la gaze de couleur. On dit qu'il employa un jour quatorze aunes de cette étoffe sur la tête d'une seule dame de la cour.

Le talent d'un si grand homme devait faire furor. Combli des faveurs du grand monde, il obtint le privilège du théâtre de "Monsieur", composé des virtuoses italiens de l'époque, et pour l'exploitation duquel il s'associa en 1788 avec le célèbre Viotti.

Léonard, le véritable non était Authier, et qui était gascon, fut mis par la reine dans le secret du voyage de Varennes, et quitta secrètement Paris un peu avant le roi.

(Suite en page 8)

DANSE DU BON VIEUX TEMPS

Un bal dansant sera donné le 25 septembre prochain au Manège Militaire de St-Hyacinthe. Le roi des danses anciennes, Georges Wade et ses propres "Corn Huskers" qui depuis 1928 se font entendre chaque semaine à la radio, vous divertiront pendant cette soirée de leur répertoire choisi des morceaux du bon vieux temps.

La danse moderne ajoutée aux sauteries anciennes vous permettra de jouir d'une soirée de votre choix.

N'oubliez pas le 25 SEPTEMBRE C'EST UN RENDEZ-VOUS.

ADMISSION : - - - 50 cts

SYMPATHIES À LA FAMILLE VAILLANCOURT

A l'occasion du décès de M. Albert Vaillancourt, la famille du regretté défunt a reçu de nombreux témoignages de sympathie. Nous en donnons la liste, ci-dessous :

Tributs floraux. — Mlle Amicie Brodeur, M. Raymond et Alfred Vaillancourt, Mlle Lise Grisé, Famille Hector Rivard, Les Boulangers de Saint-Hyacinthe, Dr et Mme Fortin, de Robertsonville; Club de Hockey Robertsonville.

Messes. — Mlle Amicie Brodeur, M. Raymond Vaillancourt, M. et Mme Adélaïde Grisé, M. et Mme Dorio Brodeur, L'Association Moderne de Taxis, Un Groupe d'Amies; Les Employés de la Boulangerie Nationale, de Québec; Le Syndicat Ouvrier, Un Groupe de Jeunes gens, de Robertsonville; Mlle Lucie Brodeur, M. Liguori Brodeur.

Sympathies. — Mlle Gertrude Huot, Bonin et Frères, St-Joseph, M. et Mme Auguste Halley, Mlle Berthe Beaudoin, Mlle Thérèse Grisé, St-Pie, Mlle Germaine Côté, également de St-Pie, Mlles Hélène Gaucher, Laurette Vaugeois, Réjeanne Mongeau, MM. H. Barré, Raoul Bouchard, M. et Mme Omer Robert, St-Joseph, M. Armand Raymond, St-Joseph, Mlles Thérèse et Cécile Désautels, Anna Desmarais, Mme Raoul Bouchard, MM. Chs. Fortin et Fils, Robertsonville; M. et Mme Jos. Turgeon, Robertsonville; Famille Arthur Filion, du même endroit; Mlle Suzanne D'Arigny, MM. Jean Solis, Georges Gamache, Mlle G. Bourget, de Robertsonville, Famille Jos. Pommerleau, de Robertsonville; Mlle Bernadette Lalime, M. et Mme Henri Provost, M. J. R. Rousseau, Robertsonville, M. et Mme Charles Fortin, Famille J. A. Lambert, tous de Robertsonville; M. Romuald Lalonde, M. et Mme Doria Provencal, M. Armand Cantin, M. et Mme E. Duhamel, Mlle Jeanne Fortin, de Robertsonville; M. et Mme Domina Robert, Granby; Mlle Yvette Joindin, Granby; Mlle Cécile Benoit, Granby; M. et Mme Alberto Brodeur, Montréal, Mme Eugène Dolbec, St-Jean, Jean Bernard Brodeur, Montréal; M. et Mme Antonio Brodeur, Mlle Simone Domingue, Granby; M. Claude Thibault, Montréal; Famille Art. Ainsby, Thetford Mines, Mme Uld. Viens, Granby.

Monsieur disait un jour à un ami :
—Mon chien est très intelligent, il se met à hurler dès qu'il voit ma femme s'approcher du piano.

AVIS

Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR SUPÉRIEURE

No. 2444

EDGAR BOISVERT, marchand, de la ville de Black Lake, Demandeur, vs ALBERT LAFORCE, marchand de la ville d'Acton Vale, Défendeur.

Ordre est donné au défendeur de comparaître dans le mois.

St-Hyacinthe, le 13 septembre 1934

A. Delage

Protonotaire de la Cour Supérieure

AVIS

Province de Québec, District de St-Hyacinthe, SUCCESSION VACANTE CLEOPHAS LEMONDE

AVIS est, par les présentes, donné que suivant jugement de l'Honorable Juge Arthur Trahan, l'un des Juges de la Cour Supérieure de la Province de Québec, pour le district de St-Hyacinthe, en date du 19 juin 1934, le soussigné a été nommé curateur à la succession vacante de feu Cleophas Lemonde, en son vivant, bourgeois, de la paroisse de St-Madeleine, district de St-Hyacinthe. Les réclamations contre la dite succession devront être produites, sans délai, au bureau de J. E. M. Desrochers, notaire, du village de St-Hilaire.

RODRIGUE BLANCHARD

Curateur

21-28 sept.

VENTE PAR LE SHERIF

C. S. — No. 2537. — District de Saint-Hyacinthe. — J. B. LEPAGE, Demandeur contre WILBROD AUGER, Défendeur.

Un terrain situé en la cité de St-Hyacinthe, sur la rue Des Erables, de 50 pds largeur par 90 pds de profondeur dans la ligne nord-est et 60 pds dans l'autre ligne, connu comme étant la partie du lot No. 676 du cadastre officiel de la dite cité, avec maison et autres bâtisses y érigées. Pour être vendu à mon bureau, au Palais de Justice, en la cité de SAINT-HYACINTHE, le 10 OCTOBRE prochain (1934) à 10 heures a. m.

St-Hyacinthe 18 septembre 1934.

JOS. L. CORMIER, shérif.

SHERIFF'S SALE

S. C. — No. 2537. — District de Saint-Hyacinthe. — J. B. LEPAGE, Plaintiff, against WILBROD AUGER, Defendant.

A piece of ground situate in the city of St-Hyacinthe, on Des Erables street, containing 50 feet in width by 90 feet in depth in the north east line, and 60 feet in the other line, known as being a part of lot number 676 on the official cadastre of the said city, with a house

Aux Eleveurs de Renards de toute la Province

Il sortira, le premier octobre prochain, une "revue des éleveurs de renards", destinée à donner des conseils à tous les éleveurs de la Province et des Cantons de l'Est.

Ceux qui désirent la recevoir dès le premier numéro sont priés d'avertir immédiatement le Secrétaire de la Rédaction, en adressant comme suit :

M. J.-André Paulhus,
Secrétaire de la Rédaction,
Casier Postal 140
St-Hyacinthe, P. Québec.

Gérant d'Assurance-Vie DEMANDÉ

Homme qualifié, avec ou sans expérience obtiendra position comme gérant d'assurance vie pour les districts de St-Hyacinthe ou Drummondville en écrivant à Bruno Bouvette, Inspecteur Provincial, National Life Ass. Co. of Canada, 301-4 Edifice Drummond, Montréal, Qué.

AVIS

Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR SUPÉRIEURE

No. 2444

EDGAR BOISVERT, marchand, de la ville de Black Lake, Demandeur, vs ALBERT LAFORCE, marchand de la ville d'Acton Vale, Défendeur.

Ordre est donné au défendeur de comparaître dans le mois.

St-Hyacinthe, le 13 septembre 1934

A. Delage

Protonotaire de la Cour Supérieure

AVIS

Province de Québec, District de St-Hyacinthe, SUCCESSION VACANTE CLEOPHAS LEMONDE

AVIS est, par les présentes, donné que suivant jugement de l'Honorable Juge Arthur Trahan, l'un des Juges de la Cour Supérieure de la Province de Québec, pour le district de St-Hyacinthe, en date du 19 juin 1934, le soussigné a été nommé curateur à la succession vacante de feu Cleophas Lemonde, en son vivant, bourgeois, de la paroisse de St-Madeleine, district de St-Hyacinthe. Les réclamations contre la dite succession devront être produites, sans délai, au bureau de J. E. M. Desrochers, notaire, du village de St-Hilaire.

RODRIGUE BLANCHARD

Curateur

21-28 sept.

Chacun son Métier...

Si le médecin a les connaissances nécessaires pour diagnostiquer la maladie et si l'homme de loi a tous les moyens voulus pour assurer l'administration de la justice, nous estimons de même avoir l'expérience requise pour vous guider SUREMENT dans le choix judicieux de vos placements. A votre Service

Crédit Anglo-Français Limitée

Courtiers et Financiers
7 St-Denis, St-Hyacinthe
René DESJARDINS, gérant

UN SOU DU MILLE!

EXCURSIONS D'ALLER ET RETOUR EN WAGONS DE PREMIÈRE

À TOUS LES ENDROITS DE L'OUEST CANADIEN

Départs: Tous les jours, du 21 sept. au 2 oct. Limite du retour: 30 jours

USAGE FACULTATIF DU WAGON-LITS TOURISTE

Sur paiement d'un supplément d'environ 25% du prix d'excursion, pour chaque personne, en sus du prix de location ordinaire d'un lit.

Faculté d'arrêt à Port Arthur, Ont. et à tous les endroits à l'ouest.

Renseignements complets des agents du

Pacifique Canadien

and other buildings thereon erected. To be sold at my office, at the Court House, in the city of SAINT-HYACINTHE, TUESDAY, on the 9th of OCTOBER next (1934), at 10 o'clock in the forenoon. St-Hyacinthe, September 18th 1934. JOS. L. CORMIER, Sheriff.

La clairvoyante. — Je vois une grave opération chirurgicale au milieu de votre existence.

Le client. — Ah ! et pouvez-vous me dire si j'en mourrai ?

LE CLAIRON

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No. 173 rue Girouard, par

L'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

À St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis par année \$1.50
Ailleurs au Canada 1.00
5 Cts le Numéro

En vente chez MM. Lucien Boivin, 106 rue Mondor et H. Barré, 231, rue Cascades, marchands de journaux.

Cartes d'Affaires

MACHINE À SABLER

Ayant une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement toutes les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance pleine et entière satisfaction.

E. A. GENDRON

244 Cascades, St-Hyacinthe

Tél. 680

LOUIS BERNARD

Entrepreneur Général
MAÇON PLÂTRIER et BRIQUETEUR

À l'entreprise ou à la journée.
Spécialités: Corniches et Ornements d'Églises, Travail au Stucco.
Ouvrage Garanti.

130, rue Laframboise, Ville

Tél. 277

DOCTEUR J. E. BEAUDRY

Médecin Vétérinaire

Ancienne place du Dr J.A.W. Gatién

87 St-Antoine, St-Hyacinthe jno

LEON DESROCHERS, I. C.

Arpenteur

Tél. 729

75 Rue Alexandra, GRANBY, P. Q.

D^r R. RAJOTTE

Médecin Vétérinaire

20 rue St-Denis, Tél. 39

Résidence Hôtel CANADA

SAINT-HYACINTHE

Tél. 775 Soir 918

J. ERNEST ST-ONGE

Entrepreneur-Electricien

248 Cascades VILLE

Petites Annonces

A LOUER. — Petit logement à louer, meublé, chauffé et éclairé, s'adresser à 13 William Tel. 591w. jno.

A LOUER. — Logement à louer, 8 appartements. S'adresser à 6 rue Larocque, Tel. 940j. jno.

DE \$5.00 A \$12.00
Vous pouvez acheter un très bon "Poêle" usagé au Magasin Bélanger En face de la Station de Police. jno.

PERDU. — Sac noir contenant ouvrage au filet. Veuillez rapporter au Couvent de Lapréparation, Maison-Mère, Ville. Généreuse récompense. If.

A LOUER. — Logement à louer, 5 pièces avec dépenses. S'adresser à 50 rue Bourdages. If.

A VENDRE. — Fournaise No. 4, en parfait ordre, à vendre. S'adresser à 67 rue Concorde, Tel. 655j. If.

A VENDRE. — Carrosse en rotin, pour bébé. Très bon marché. S'adresser à 12 Rue St-Dominique. If.

PERDUE. — Valise à main perdue mardi le 18 septembre entre Salvail et St-Hyacinthe. Prière de la remettre à Wilfrid Berthiaume, 223 rue Girouard, St-Hyacinthe. If.

A LOUER. — Chambre ou pension désirée. S'adresser à 12 rue St-Dominique. If.

A LOUER

Beaux bureaux à louer, bien situés. S'adresser au Bureau du Clairon. Téléphone 143.

A LOUER

Beaux bureaux à louer, bien situés. S'adresser au Bureau du Clairon. Téléphone 143.

COLONNES AGRICOLES

FARINE DE POISSON

Pour les volailles

Une expérience intéressante a été inaugurée en 1926 à la Ferme expérimentale fédérale de Nappan, N. E. On a choisi, tous les automnes, deux parquets de poulettes Rock Barreées, au nombre de quinze, composés de sœurs entières et de demi-sœurs, aussi uniformes qu'il était possible de les avoir au point de vue de la taille et de l'âge. Les deux parquets recevaient la même ration de grain, savoir, 200 livres de blé, 200 livres de blé d'Inde et 100 livres d'avoine. La pâtée était aussi la même pour les deux parquets. Elle se composait de 100 livres de son, 100 livres de petit son ou gru rouge, 100 livres de farine de blé d'Inde, 100 livres d'avoine concassée, 100 livres de recoupees ou gru blanc et 25 livres de charbon de bois, 5 livres de sel et 2 gallons d'huile de foie de morue. Les poulettes avaient accès en tout temps à des coquilles d'huître et du gravier. La verdure était donnée sous forme de betteraves fourragères, de choux et de trèfle. La protéine animale était fournie dans des trémies où les oiseaux pouvaient en manger à leur gré.

Le parquet 1 recevait de la farine de poisson, tandis que le parquet 2 recevait de la farine de viande de bœuf. Le parquet 1, recevait de la farine de poisson, a consommé en moyenne 221 livres de farine de poisson au coût de 85 cents. La quantité totale d'autres aliments consommés s'élevait en moyenne à 1,011 livres, coûtant \$16.57. Ce parquet a pondé au total 1,117 oeufs ayant une valeur marchande de \$36.69 et dont la production avait coûté \$17.42. Il a donc laissé un bénéfice net sur le coût de la nourriture de \$19.26. Le coût moyen de la nourriture par douzaine a été de 18.71 cents.

Le parquet 2, qui recevait de la farine de viande de bœuf, a consommé en moyenne 35.80 livres au coût de \$1.60. La quantité totale d'autres aliments consommés s'élevait en moyenne à 987 livres, au coût de \$15.96. Ce parquet a pondé au total 1,096 oeufs, ayant une valeur marchande de \$36.58 et le coût total de la nourriture pour le parquet a été de \$17.56. Le bénéfice net laissé par ce parquet sur le coût de la nourriture est donc de \$19.01. Le coût moyen de la nourriture par douzaine a été de 19.2 cents.

Les résultats obtenus démontrent que la farine de poisson remplace très bien les autres aliments protéiques pour les volailles et qu'elle vaut autant, si elle ne vaut pas mieux, que les déchets de bœuf ou la farine de bœuf. Depuis 1926 la farine de poisson employée dans la pâtée a donné d'excellents résultats et jamais les consommateurs ne se sont plaints d'un goût de poisson ou d'un goût de rance dans les oeufs. Il semble donc que la farine de poisson pourrait être employée en plus grande quantité pour remplacer les autres aliments protéiques importés pour la ration des volailles.

M. H. Jenkins,
Ferme expérimentale fédérale,
Nappan, N. E.

LISEZ LE "CLAIRON"

BILLETS RÉDUITS
ALLER et RETOUR
AUX PROVINCES

Maritimes

Départ ST-HYACINTHE
Jeudi, 27 sept.
12.58 p.m.

Vendredi, 28 sept.
12.58 p.m. 8.58 p.m.
HEURE SOLAIRE.

GASPÉ \$6.75
SAINT-JEAN \$6.75
FREDERICTON \$6.75
HALIFAX \$10.75
CHARLOTTETOWN \$9.75

Réductions proportionnelles des stations intermédiaires.
RETOUT — Par tous les trains ordinaires partant du point d'arrivée pas plus tard que mardi, 2 octobre.

Billets valables en voitures de première classe seulement. Aux bagages enregistrés.
Enfants de 5 à 12 ans, demi-tarif.
M-340P-BT-11

CANADIEN
NATIONAL

L'INDUSTRIE DES
FLEURS COUPÉES
AU CANADA

L'industrie des fleurs coupées au Canada n'en est plus aux premières phases de son développement; elle est même tout à fait épanouie, et la valeur des fleurs coupées vendues au pays en 1933 représente 62 pour cent du total des différentes catégories de plantes de floriculture et de décoration. Au point de vue du volume et de la valeur, l'industrie des fleurs coupées dépasse toutes les autres catégories mises en ensemble, ainsi que le montrent les 206 rapports complets de la plupart des producteurs principaux couverts par le Bureau fédéral de la statistique. La valeur totale des fleurs coupées vendues au Canada en 1933 était de \$897,673; celle des roses de plein air, de \$59,086; celle des arbres, arbustes et autres plantes de plein air, de \$305,927; celle des plantes d'intérieur spécifique de \$203,100; elle était de \$33,196 pour les autres plantes d'intérieur; et de \$19,817 pour les oignons à fleurs. Tout compris, la valeur de la production de fleurs et des plantes de décoration au Canada pour l'année finissant le 31 mai, 1933 se montait à un total de \$1,451,477.

L'ÉCIMAGE HÂTIF
DES NAVETS

On pratique beaucoup l'écimage des navets dans certaines parties du Canada pour donner les feuilles au bétail tandis qu'elles sont encore vertes, et cet écimage se fait généralement quelques semaines avant la date de l'arrachage; la question de savoir si c'est une opération économique ou non vient d'être réglée par des démonstrations pratiques faites par le Ministère fédéral de l'Agriculture. Les données montrent que les navets provenant des récoltes non écimées sont les plus nourrissants. On a constaté également que la récolte non écimée fait une forte végétation pendant les dernières semaines de la saison, les feuilles continuent à faire fonctions de pommiers et d'estomac, et le rendement est plus élevé. L'écimage de la récolte pratiqué de trois à quatre semaines avant l'arrachage réduit la proportion d'éléments nutritifs par acre et n'est pas économique.

L'ORGANISATION D'UN
POOL À VOLAILLES

Les pools de producteurs, où les cultivateurs rassemblent leurs volailles pour les emballer en caisses et les préparer, rendent des services de plus en plus grands dans toutes les provinces canadiennes, et s'il n'y a pas de pool de ce genre dans tous les districts, c'est parce que les cultivateurs n'ont pas eu le temps d'en organiser ou ne savent pas comment s'y prendre. Les marchés payent une prime pour les volailles de bonne qualité, bien engraisées, mises en caisses et inspectées par le gouvernement.

Dans tout ce travail les services de volailles du Ministère fédéral de l'Agriculture jouent un rôle important, aidant les cultivateurs à organiser et à conduire ces pools d'un façon pratique. Ces services viennent de publier un feuillet sur les avantages des pools et la façon de les organiser, et ce feuillet sera sûrement bien accueilli parce qu'il expose toute la question en peu de mots. Il montre que le rassemblement et la préparation des volailles pour l'expédition concernant tout autant les producteurs que l'éleveur d'oiseaux, et que les frais fixes encourus dans la préparation de l'expédition dépendent principalement de la part de travail faite par chaque membre du pool. Les mesures à prendre pour former un pool sont clairement indiquées.

Prenez
ANTALGINE
pour Maux de Tête
Douleurs Périodiques,
Migraine, Nervosité,
Mal de dos

En Vente Partout
25¢

CONTRAVENTIONS À LA
LOI DES GÉNÉALOGIES
DU BÉTAIL

Pour avoir soumis, en violation de la loi des généalogies du bétail, au Bureau national canadien de l'Enregistrement, un diagramme montrant qu'un taureau de race Jersey, Silver Boy 2nd était identifié ou tatoué, Ralph A. Hanes, de Brinston, Ontario, a été condamné à une amende de \$100 en cour de police d'Ottawa le 17 août. Deux autres cultivateurs, Sherman Ball, de Winchester, Ontario, et Almond McIntosh, de Inkerman, Ontario, ont été chacun condamnés à une amende de \$100 pour avoir fait signer Hanes et présenter à l'enregistreur du Bureau national canadien d'enregistrement une demande d'enregistrement et de transfert du taureau Silver Boy 2nd. Les trois défendants ont plaidé coupables à l'accusation. Hanes a été accusé également de n'avoir pas maintenu un registre de troupeau et d'avoir fait de fausses déclarations relatives à la demande d'enregistrement de Silver Boy 2nd. Il a également plaidé coupable à ces accusations et a été condamné avec sursis.

Un fait intéressant à noter au sujet de ces accusations c'est que lorsque Hanes a demandé l'enregistrement de Silver Boy 2nd, l'animal était mort. Il paraît également que cet animal était un taureau métis et non pas de race pure et qu'il avait réagi à une tuberculose faite dernièrement par la Division de l'Industrie animale du Ministère de l'Agriculture.

ÉPINARDS

Fabrication de conserves à la maison

On dit que la seule mention du mot "épinard" répand l'épouvante chez les plus jeunes membres de la famille et pourtant ce légume est le plus important de tous les légumes feuillus, car il contient une abondance de fer, d'iode, de calcium et de toutes les vitamines connues. Cependant pour se procurer tous ces éléments essentiels, plusieurs stipulations entrent dans la question, savoir: l'état de la plante, son âge lorsqu'elle est récoltée, les modes d'émoussation et plus spécialement le soin apporté à sa préparation.

Les épinards devraient être utilisés aussitôt que possible après être cueillis. Ceux que l'on conserve longtemps après la coupe et qui se fanent, durcissent et perdent une partie de leur valeur alimentaire. La proportion de vitamine est réduite également lorsque les feuilles sont exposées aux rayons du soleil. Les épinards frais, cultivés dans le jardin de la maison, sont les plus nutritifs, les plus tendres et les plus savoureux de tous, mais il faut les cueillir tandis qu'ils sont jeunes et tendres, sinon ils prennent un goût acre. Les feuilles tendres intérieures peuvent être employées pour la salade, car elles ont un goût agréable.

On recommande la cuisson par la vapeur pour éviter les pertes; on peut aussi faire cuire les épinards dans leur propre jus dans une marmite sur un feu lent. Il faut les chauffer graduellement pour extraire les jus et les faire cuire pendant 25 minutes. Un peu de sucre améliore parfois le goût des vieux épinards. Comme les épinards contiennent un gros pourcentage d'eau, il faut avoir soin, si l'on a ajouté trop d'eau, de les égoutter très lentement, mais la meilleure partie des épinards s'écoule avec l'eau, et c'est pourquoi on recommande la cuisson par la vapeur.

S'il est vrai que les épinards frais, cultivés dans le jardin de la maison, sont les plus nutritifs, il est vrai également que les conserves commerciales d'épinards contiennent plus des éléments essentiels de l'épinard que celles qui sont préparées à la maison, à moins que la ménagère ne soit très bonne cuisinière. Il y a pour cela bien des raisons. La chaleur détruit plusieurs vitamines, tandis que par les méthodes scientifiques employées dans la fabrication commerciale la vitamine A ou toutes les autres vitamines se retrouvent dans le contenu des boîtes. La vitamine A est essentielle pour les enfants qui grandissent. Elle facilite également l'assimilation et la digestion des minéraux essentiels, et l'absence totale de vitamine "A" cause l'arrêt de croissance, l'affaiblissement et le manque de résistance aux infections. La perte de vitamine dans la cuisson est due à l'oxydation

qui est provoquée par la chaleur. On évite ceci dans la fabrication des conserves commerciales en épuisant l'air des boîtes avant la cuisson. En outre, les épinards en boîtes contiennent plus de vitamine C que le jus cru d'orange. C'est là un détail important puisque la vitamine C, qui prévient le scorbut, est très sensible à la chaleur et est rapidement détruite par l'ébullition. En l'absence de la vitamine C le scorbut survient en quatre mois. La santé est mauvaise, le teint

BANQUE DU CANADA
CAPITAL \$5,000,000

Réparti en 100,000 actions de \$50.00 chacune

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Banque du Canada, le ministre des Finances met en souscription publique:

100,000 actions du capital de la
BANQUE DU CANADA

Prix d'émission: \$50.00 l'action

PAYABLE AINSI QU'IL SUIT:
A la souscription - \$12.50 par action
Le 2 janvier 1935 - \$37.50 par action

La Banque du Canada a été constituée par le Parlement du Canada, qui lui a conféré des pouvoirs étendus de faire fonction de banque centrale d'émission et de réescompte pour le Canada.

La Banque est autorisée à payer, à même ses bénéfices, après avoir fait la part des frais, de la dépréciation, etc., des dividendes cumulatifs aux taux de 4 1/2% par an, payables trimestriellement. Le surplus des bénéfices sera, ainsi que prévu par la Loi sur la Banque du Canada, affecté au fonds de réserve de la Banque ou versé au Fonds du revenu consolidé.

Il ne peut être détenu plus de 50 actions par une personne quelconque ou pour son compte. Les actionnaires doivent être des sujets britanniques résidant ordinairement au Canada ou des corporations constituées sous le régime des lois du Dominion du Canada ou d'une de ses provinces et contrôlées par des sujets britanniques résidant ordinairement au Canada.

Les souscriptions doivent être envoyées par la poste au Ministre des Finances, à Ottawa, dans des enveloppes libellées « Actions de la Banque du Canada ».

Paiement doit être fait par chèque visé, tiré sur une banque à charte, ou par traite bancaire ou mandat de poste ou de compagnie de messageries, à l'ordre du Receveur général du Canada.

La répartition des actions se fera le plus tôt possible après la réception des souscriptions. L'avis d'attribution sera envoyé à l'adresse indiquée par le souscripteur.

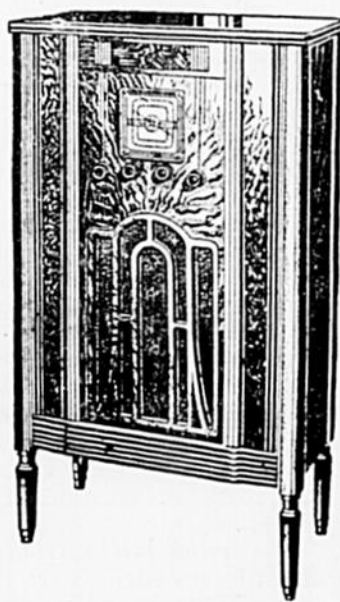
De plus amples détails se trouvent dans le prospectus officiel et le bulletin de souscription que l'on pourra se procurer au ministère des Finances, aux bureaux des sous-receveurs généraux, aux bureaux de poste, aux succursales de toute banque à charte et aux bureaux d'autres établissements financiers.

La souscription sera ouverte le 17 septembre 1934 et close le ou avant le 21 septembre 1934, sur ou sans avis, à la discrétion du ministre des Finances.

LE MINISTRE DES FINANCES, OTTAWA.
LE 17 SEPTEMBRE 1934.

UN MONDE DE
DIVERTEMENT

vous attend avec un
Récepteur de
RADIO
G. E.



Modèle M-56, \$84.50



Modèle M-65, \$114.50

... Il en existe un prix exact
que vous voulez payer.



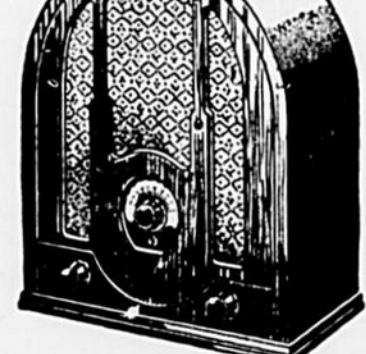
Modèle M-86, \$154.00



Modèle M-51, \$62.50



Modèle M-53, \$49.50



Modèle M-42, \$39.95

Southern Canada Power
Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



est flétri, boueux, il y a perte d'énergie, des douleurs lancinantes se produisent dans les jointures et les membres, spécialement dans les jambes.

Voici les recettes préparées par la Division fédérale des Fruits:—
Salade aux épinards. — Asaisonnez et pressez des épinards cuits dans de petits moules, et refroidissez. Otez des moules et arrangez sur des feuilles de laitue. Garnissez avec des oeufs cuits durs et du piment. Servez avec de la sauce

mayonnaise.
Moule aux épinards. — 2 tasses d'épinards, cuits jusqu'à ce qu'ils soient tendres et coupés, 2 oeufs, bien battus, 1 cuillerée à soupe de beurre fondu. Mélangez tous les ingrédients et mettez dans un plat beurré ou dans des moules séparés. Faites cuire au four pendant 20 minutes à une chaleur modérée. Otez du moule avant de servir.
Épinards à la Bechamel. — Faites cuire les épinards et hachez finement. Pour chaque

tasse d'épinard mettez 1 cuillerée à soupe de beurre, 1 cuillerée à soupe de farine et 2 tasses de lait. Faites fondre le beurre, ajoutez les épinards, saupoudrez avec de la farine, remuez bien et ajoutez graduellement le lait. Faites cuire pendant 5 minutes. Servez sur des toasts.

— Il ne sera jamais plus frais madame!

COURRIERS

ST-JUDES

La première exposition annuelle du Cercle des Fermières a été un véritable succès les exhibits étant variés et nombreux. Mgr F. Z. Dezelles s'est dit enchanté de sa visite et a donné des prix spéciaux aux trois meilleurs collections d'exhibits gagnés par Mmes E. Bergeron, W. Charbonneau et Jos. Lamoureux. Nos félicitations.

—Notre cercle d'A. C. J. C. se trouve maintenant dans l'obligation de remplacer son vaillant vice-président M. Maurice LeBlanc qui vient de nous quitter pour aller suivre un cours d'agronomie à l'Institut agricole d'Oka. M. LeBlanc qui est un des fondateurs du Cercle Mgr Moreau, mérite nos félicitations pour les tâches ardues qu'il s'est imposées et son esprit de véritable acquisiteur qu'il a toujours montré et c'est pourquoi nos frères du bureau de direction l'ont vu les quitter non sans un amer regret. Nous lui souhaitons bon succès afin que lorsque son terme terminé il revienne parmi nous pour nous aider à faire les belles œuvres de jeunesse commencent par le cercle Mgr Moreau.

—Dimanche dernier un groupe de damistes de St-Hyacinthe sont venus faire la partie avec nos joueurs locaux, ceux de St-Bernard et de LaPrésentation dans la salle du Cercle Moreau.

Nous les remercions de leur visite et en leur disant que le Cercle Moreau ne déplore qu'une chose c'est de n'avoir pu leur faire la réception qui leur était due. Car cette organisation avait été faite sans l'appréhension ni des membres ni des officiers de notre cercle.

A l'avenir le Cercle Moreau se réserve son entier pouvoir de contrôler les démonstrations, manifestations, tournois dans ses salles "A bon entendeur salut".

—Samedi soir un commencement d'incendie dans un grenier à foin chez M. J. Roy fut mis sous contrôle après un travail acharné contre l'élément destructeur par notre brigade contre incendie sous la direction du chef M. E. St-Jean et du sous-chef M. J.-A. LaPerle. Les dommages sont estimés à \$200, et couverts par les assurances.

—Profitant du moment que la population était occupée au feu des intrus ont pénétré dans la boulangerie de M. J. D. Dupuis et ont vidé le tiroir-caisse qui pouvait contenir alors \$7 ou \$8. Plus tard dans la soirée les pompiers s'aperçurent que quelqu'un avait voulu s'emparer des pneus de la pompe à incendie qui était stationnée près du bassin de M. S. P. Roy, car on trouva les boulons et écrous séparés de la roue prêt à enlever le pneu. Pour être les intrus se sont trouvés dérangés et obligés d'achever leur travail malhonnête.

ACTON-VALE

Lundi dernier, avait lieu les funérailles de M. Bound, décédé à Acton-Vale vendredi dernier. Les porteurs étaient MM. Wilfrid Cantin, N. Pelletier, Loignon, Alexandre Paquette, Damien Lafond et Guay. La chorale a chanté au service la messe d'Yves.

Dans l'assistance on remarquait Mmes Rouil, Blanchard, Marcell, Rioux et les parents du défunt.

—Nous avons depuis quelques semaines un marché assez considérable le samedi dans notre ville. Plusieurs cultivateurs d'Acton-Vale et des paroisses voisines viennent vendre leurs légumes et leurs fruits. Dans le marché, il y a quatre bouchers qui viennent vendre leur viande, et en dehors il y en a un. Tous les produits se vendent bien et tous les vendeurs sont bien encouragés. Il y a même une dame qui vient vendre régulièrement des pâtisseries.

—Les récoltes sont pratiquement terminées dans la paroisse et l'on commence déjà à battre le grain au moulin.

—Nos prêtres doivent commencer la visite de paroisse cette semaine. M. le vicaire Cordeau visite les familles des rangs de la paroisse et M. le vicaire Horace Bernard commence la visite des familles de la ville en commençant par la rue St-André.

Le cercle d'A. C. J. C. a ouvert ses réunions par les élections qui eurent lieu au gymnase mercredi de la semaine dernière. Furent nommés Président, Gérard Deslèves; vice-président, Doris Deslèves; secrétaire, Paul N. Deslèves, et secrétaire-correspondant Laurent Champagne.

—Les classes sont maintenant commencées tant au couvent qu'au collège. Au collège on compte environ 150 élèves.

—M. Jos. Tremblay de Montréal, présente mercredi de cette semaine Julien Daoust et sa troupe au grand complet dans LE CHEMIN DES LARMES, drame en 5 actes, par Julien Daoust, à la salle de l'hôtel de ville de notre ville. Admission: 35 sous.

ST-HUGUES

Mercredi dernier Mlle Dolorès Véronneau de la paroisse de St-Edmond de Coaticook unissait sa destinée à M. Emilio Picard de St-Hugues. Un succulent dîner fut servi chez le frère de la mariée M. J. Véronneau. Le jeudi soir chez M. Joseph Picard père du marié eut lieu une belle réception. Étaient présents MM. et Mmes Joseph Picard, Emilio Picard, M. Hector Picard, Mlle Simonne Larue, M. Georges Picard, Mlle Lucille de Bideford Maine, Mlle Lucina Picard de Shenectady N. Y. M. et Mme Alfred Lefebvre, Rose-Aimée, Edna, Yvette et Denise Urbain, Edgar et Denis Lefebvre, St-Hugues, M. et Mme Hugues Fontaine, Aurélie, Cécile et Rolland Fontaine de St-Hugues, M. Alexandre Gendron, M. et Mme Conrad Gendron, M. et Mme Paul Raymond aussi de St-Hugues, M. et Mme Moïse Beaudoin, Anita et Germaine Alédge Beaudoin de Ste-Hélène, M. Eusébe Girouard et son fils A. drien M. et Mme Charles-Emile Girouard de Ste-Hélène, M. et Mme Frédéric Bisailon, Albert et Rolland Bisailon aussi de Ste-Hélène, M. et Mme Ovide Sylvestre, M. et Mme Armand Sylvestre, M. et Mme Ubald Goyer, M. et Mme Alphé Sylvestre, M. et Mme Aimé Sylvestre, M. René Sylvestre son amie Mlle Guénard, Mlle Florence Sylvestre, tous de Montréal, M. et Mme Louis Les-

sard, Flora et Alice Lessard, Emery Lessard son amie Mlle Labelle de Montréal, M. et Mme Moïse Hébert, et son fils Hervé, Mlle Labelle de Bideford Maine tous parents du marié, M. et Mme Ephrem Rousseau, Cécile, Armand et Arthur de St-Hugues, M. et Mme Joseph Desautels et leur fils Georges-Emile, M. et Mme Georges Desautels, Ludovic et Camille Desautels son amie, Mlle Jeannette Simonneau, M. et Mme Xavier Lanoie, M. et Mme Charles Ed. Lapierre, M. Lussier de Ste-Hélène amis de la famille. Tous se séparèrent tard dans la nuit en gardant un agréable souvenir de cette belle fête familiale en l'honneur de leurs mariés.

—De passage à St-Hugues, M. et Mme Théodore Lanoie et leurs petits enfants de Waterbury, Mlle Lucina Picard de Shenectady, N. Y. Mme Timothée Paul-Hus de Woonsocket.

—Mlle Joseline Desautels est revenue à l'hôpital St-Charles de Ste-Hyacinthe à la suite d'une opération pour l'appendicite. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Mardi eut lieu le mariage de Mlle Jeanne Picard à M. Camille Goudreau de St-Hyacinthe.

ANGE GARDIEN

Mlle Thérèse Cayer de St-Hyacinthe a passé une semaine chez M. Alfred Mercure.

—M. le docteur et Mme Geo. E. Fournier sont revenus d'un voyage d'une semaine aux Trois-Rivières.

—M. Adolphe Roy, d'Abercorn était de passage ici, samedi dernier.

—M. et Mme J. S. Savaria, Mlle Yvonne Monty et M. Arthur Roy ont passé quelques jours aux États-Unis.

—Mlle Cécile Hébert est revenue parmi nous après avoir passé quelque temps à Montréal.

—Samedi matin à 9 heures, dans l'église paroissiale a été célébré le mariage de M. L. Joseph Benoit avec Mlle Thérèse Bienvenue de cette paroisse. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé L.-C. Lemonde, curé de la paroisse.

M. Arthur Benoit servait de témoin à son fils et M. Joseph Bienvenue accompagnait sa fille.

Pendant la messe, les enfants de Marie exécutèrent un beau programme de chant et de musique.

La mariée portait une robe et une petite toque de velours "American Beauty". Son bouquet était composé de roses "American Beauty".

Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée, puis les nouveaux époux partirent en voyage de noces à Québec. Ils visiteront aussi Sainte-Anne de Beauré. A leur retour, une réception sera donnée à la salle paroissiale par les parents du marié.

—Lundi soir à l'église paroissiale M. l'abbé Fredette donna une conférence sur Notre-Dame de Lourdes. Il y eut aussi projections lumineuses sur ce sujet.

ST-CYRILLE DE WENDOVER

Une retraite fermée fut prêchée du 22 au 9 septembre courant par les RR. PP. Cardin et Francoeur O. M. I.

—Nos Quarante-Heures ont eu lieu ces jours derniers.

—M. l'abbé Lucien Roberge, vicaire a passé quelques jours à Victoriaville chez ses parents.

—Mlle Cécile Janelle vient de dire un généreux "Adieu au monde" pour entrer au Monastère des RR. SS. de Notre-Dame du Bon Pasteur au Texas, États-Unis.

—M. et Mme Théodore Gauthier et leurs enfants d'Acton-Vale, M. Romulus Bilodeau de Montréal, M. H. Jutras, St-Hyacinthe, M. et Mme Hervé Janelle, Pierreville et leurs enfants, Mme P. Allard, de Drummondville se réunissaient à la maison paternelle de M. Emile Janelle dimanche dernier, à l'occasion du départ de leur jeune fille Missionnaire au Texas, E.-U.

—M. l'abbé E. Janelle, curé de Ste-Perpétue, était de passage, chez des parents, la semaine dernière.

—Rév. Sœur St-Léon et Rév. Sr. Ste-Marthe de Jésus des Sœurs du Bon Pasteur du Texas étaient en visite chez leurs parents récemment.

ST-SIMON

M. Paul Chevalier est retenu à l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe à la suite d'un grave accident. Un boeuf l'a percé à l'abdomen avec ses cornes. Nos espérances qu'il sera de retour dans sa famille dans quelques jours.

—M. Léo Laflamme boucher, à l'hôpital St-Charles depuis six semaines, à la suite de graves brûlures doit retourner chez lui la semaine prochaine en bonne voie de guérison.

ST-JUDES

Mmes C.-E. Birtz, J.-H. Rainville, A. Filibotte, J. Mathieu et Mlle E. Filibotte, de St-Hyacinthe ont rendu visite à Mme L.-Z. Phaneuf.

—M. A. Labranche, de Montréal était ici, lundi dernier.

ST-AIME

Une représentation cinématographique a été donnée dans la salle publique, lundi.

—M. A. Lambert, de Woodstock, Ont., était ici, jeudi dernier.

—M. J.-C. Phaneuf, qui avait été chargé d'écouler un stock chez Mme Carré d'après cette semaine.

MARIEVILLE

Depuis quelque temps, nos pompiers ont eu à répondre à trois appels, dont un de la station des tramways électriques; l'autre chez M. Léonidas Desmarais. Les pompiers répondirent à ces deux appels et étaient rendus sur le lieu de ces incendies en moins d'une minute et demie. Un troisième appel les conduisit sur la rue Chambly, où les employés de la ville étaient à réparer la chaussée. Le feu venait d'ignorer dans le goudron. Nos pompiers prouvèrent de nouveau leur vigilance en se rendant sur les lieux en l'espace de 40 secondes. Marieville peut donc se glorifier d'avoir un des plus rapides corps de pompiers volontaires de la province. Nos félicitations à ces dévoués meuniers.

—Monsieur le Rév. J.-B. Houle, curé de notre paroisse est à faire

sa visite paroissiale.

—Sont décédés depuis quelque temps: Mlle Marie Bessette, fille de feu Félix Bessette et de C. Messier elle était âgée de 73 ans.

M. Louis Messier époux de feu Clara Phaneuf, à l'âge de 74 ans, il laisse pour pleurer sa perte ses fils Michel, Eugène, Adolphe, Arsène etc. — M. Stanislas Bérard à l'âge de 61 ans, il était le fils de M. feu Pierre Bérard et de Adèle Benoit. — Mme Albert Foucher, née Georgiana Piché, âgée de 78 ans. — M. Ambroise Langevin âgé de 74 ans, fils de feu Benjamin Langevin et feu Eusébe Gailpeault, il laisse pour pleurer sa perte ses deux frères Charles et Alphonse ses deux sœurs et plusieurs neveux et nièces.

—Ont eu lieu les baptêmes suivants: Marie, Anoncia, Andrée, Yolande, fille de M. et Mme Hormidas Allard, les parrain et marraine étaient M. André Bouvier et Mlle Anoncia Allard. — Marie, Gisèle, Denise, fille de M. et Mme Antoine Tétreault, les parrain et marraine étaient M. Bérard Tétreault et Mlle Jeanne Tétreault oncle et tante de l'enfant. — Marie, Denise, Carmelle fille de M. et Mme Ernest Davignon les parrain et marraine étaient M. et Mme Léonide Davignon oncle et tante de l'enfant.

Mlle Lucina Bessette et Mlle Lucina Choquette, de retour chez leurs parents M. et Mme Edmond Bessette et Mme Philodora Choquette; elles viennent d'être graduelles garde-malade. Elles étaient de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc de Montréal.

—M. Adrien Pelletier était de passage chez ses parents M. et Mme Rémi Pelletier.

—Le Club de base-ball local vient de recevoir un nouveau genre de blanchissage, qui lui a été fait avec les compliments de la brasserie Dow, lequel blanchissage a été fait au cours d'une des plus belles parties de base-ball jouées à Marieville et que le club Dow a gagné par le score de 4 à 0.

Cette partie était présidée par M. le maire Primeau ainsi que M. Pierre Beaubien le populaire vice-président de la Dow, lequel a eu l'amabilité de nous fournir cet bel après-midi sportif.

Nous avons aussi remarqué M. Adam qui n'est certes pas étranger à cette partie, ainsi que plusieurs hauts personnages de nos paroisses voisines.

Dimanche prochain le club local rencontrera le Côte-des-Neiges dans une série de 2 dans 3 pour un pari de \$100.00.

ST-HILAIRE

C'est devant au moins 800 personnes qui se succéderont dans le cours de la journée d'hier venant de toutes les parties, que le club Ste-Marie de Montréal, dont M. Blanchard est le président, remporte dans une des finales les plus contestées le championnat régional de palets à quatre joueurs.

Seulement de Montréal, quatre autobus furent retenus, pour cette fin. Ce fut le plus grand succès jamais vu jusqu'ici pour ce genre de sport, jamais une coopération si serrée fut donnée tant de la Ligue de Palet du Nord de Montréal, que les officiers et membres du club St-Hilaire, sous la direction du président Dollard Church, donateur d'un superbe trophée. La journée s'est passée gaiement et les clubs venus de Montréal, se promirent bien de venir l'an prochain. Avant de commencer la première bombe annonça le commencement des hostilités, et un voyage sur le bateau de M. Rouette, venu spécialement de Trois-Rivières pour la circonstance, fut très goûté des spectateurs. Au dire des officiers de Montréal et de St-Hilaire la fête de cette année ne serait qu'un échantillon de celle de l'an prochain, car de son côté Montréal viendrait avec la garde St-Edouard, fanfare de premier ordre et si cela était, St-Hilaire, finirait la soirée par un magnifique feu d'artifice, qui se commencerait immédiatement après la finale.

Il était réellement beau de voir tant de gens fraterniser entre eux. Et quand le départ vint tout semblait regretter que la fin du jour vint vite. Nous remarquons des plus intéressés à l'estraade d'honneur: M. l'Hon. Dr Ernest Choquette conseiller législatif, M. Wilfrid Poudrette maire de l'endroit, M. le notaire J. E. M. Desrochers, M. le notaire Oscar Desautels, M. Albert Dupuis, de la Maison Duval & Frères, M. Row, président de la C. X. L. M. Morin, président de la Ligue de Palet du Nord de Montréal, les conseillers municipaux de St-Hilaire, ainsi que les principaux officiers sportifs de St-Hilaire. Tour à tour ces messieurs adressèrent la parole. La finale eut lieu entre le Provençal et le Ste-Marie, 3 dans 5. Provençal gagne les deux premières et Ste-Marie les deux dernières.

—Le grand astronome anglais sir Jeans parlant du fameux télescope du Mont Wilson a déclaré à la Société Royale de Londres, que notre soleil appartenait à une famille d'étoiles dont le nombre peut être évalué à trente milliards. Pascal prétendait que le nombre probable des étoiles devrait être exprimé par le chiffre 2 suivi de 24 zéros, que le même nombre de grains de sable suffirait à couvrir toute la superficie de la France d'une couche de plusieurs centaines de mètres d'épaisseur.

Devant la majesté de ces chiffres, le mot "infini" donne le vertige.

QUEL EST LE NOMBRE DES ÉTOILES?

(Suite de la page 1)

nuit, par des moyens artificiels, est aussi impressionnante, que pourrait-on dire de la nuit elle-même, lorsqu'elle déroule sa splendeur, dans la sérénité d'une calme nuit d'été?

C'est une sensation d'écrasement qu'elle procure, mais aussi de fierté puisque, parmi tous les rêves vivants, l'homme est le seul qui ait reçu de la nature le privilège de porter son visage tourné vers le ciel.

130 ans avant Jésus-Christ, Hipparche établit le premier catalogue d'étoiles qui soit arrivé jusqu'à nous. Il y en eut d'autres sans doute, puisque tous les peuples anciens se passionnèrent pour l'étude des astres ou ils cherchaient à lire leur destin.

Les Assyriens, les Chinois, il y a environ six mille ans, fondaient des observatoires nationaux et enseignaient l'astronomie.

Or, à mesure que les instruments d'optique se perfectionnent, on découvre des étoiles

Riche et agréable en saveur

THE "SALADA"

'Frais des plantations'

nouvelles, de sorte que leur nombre est de plus en plus considérable.

Nos télescopes modernes sont très puissants, et pour dénombrer les étoiles répandues dans l'immensité on rencontre des difficultés inconcevables.

On sait en effet que certaines étoiles sont à des distances telles de nous que leur lumière ne nous est pas encore parvenue, et la lumière parcourt 75,000 lieues à la seconde.

Les rayons émis par l'étoile Alpha dans la constellation de la Lyre, nous arrivent soixante quinze ans après avoir quitté l'astre.

Ce n'est pas tout: certaines étoiles se déplacent, comme Arcturus, comme le soleil qui est attiré par la constellation d'Hercule; d'autres disparaissent comme l'étoile Alpha de la Grande Ourse.

Les étoiles sont classées par grandeur suivant la force de leur éclat. Les étoiles de cinquième grandeur sont les plus petites que l'œil nu puisse percevoir. Une étoile de première grandeur est deux fois et demie plus lumineuse qu'une étoile de deuxième grandeur et ainsi de suite. En d'autres termes s'il fallait une minute de pose pour photographier une étoile de première grandeur, il faudrait deux minutes et demie pour en photographier une de deuxième grandeur.

Depuis longtemps la liste des étoiles de première grandeur a été dressée.

Il y a 38 astres de première grandeur; 99 de deuxième; 317 de troisième; 1,020 de quatrième et 2,865 de cinquième.

On a dénombré 9,082 étoiles de la sixième grandeur; 31,579 de la septième et environ 132,000 de la huitième.

Le nombre des astres double ensuite d'échelon en échelon.

Les calculs donnent, pour la quatorzième taille, qui n'a pu être dépassée, 3,963,000 étoiles.

Le recensement total des étoiles qui composent actuellement la carte du ciel s'élève en tout à huit millions trois cent vingt cinq mille étoiles connues.

Mais il nous reste certainement à explorer dans l'infini des espaces incommensurables, auxquels succèdent d'autres espaces incommensurables.

Le grand astronome anglais sir Jeans parlant du fameux télescope du Mont Wilson a déclaré à la Société Royale de Londres, que notre soleil appartenait à une famille d'étoiles dont le nombre peut être évalué à trente milliards. Pascal prétendait que le nombre probable des étoiles devrait être exprimé par le chiffre 2 suivi de 24 zéros, que le même nombre de grains de sable suffirait à couvrir toute la superficie de la France d'une couche de plusieurs centaines de mètres d'épaisseur.

Devant la majesté de ces chiffres, le mot "infini" donne le vertige.

M. Deschamps.

PARMI LES CHOSÉS ANCIENNES

Par Damase POTVIN

Is s'en vont vite aux vieilles lumes les antiques ameublements de nos maisons canadiennes, et aussi ces ustensiles aussi simples que commodes et peu coûteux, ces instruments, ingénieux souvent, et dont l'idée trahit l'esprit inventif et surtout pratique de ceux qui en furent les auteurs, ces bibelots désuets, toutes vieilleries qui l'on retrouve encore, parfois, entassées entre les lambourdes

de faire l'énumération de toutes ces précieuses richesses. Contentons-nous de dire que tout est complet.

Et voilà, quoi, le modèle de notre musée national! Qu'il y en ait, comme cela, en plusieurs endroits du Bas-Canada, et nous aurons raison d'être contents.

Et plus tard, qui sait! disons dans trois mille ans, quand le Canada aura fait sa marque dans la société des nations et aura été un grand empire, comme l'Égypte, bien avant Notre-Seigneur, admettons que le cataclysme des siècles ait enfoui sous terre l'un des musées de nos choses canadiennes et que, tout à coup, sous les efforts de futurs lords Carnarvon, l'on en fasse la découverte, quelle sensation provoquerait la trouvaille, à cinquante pieds sous terre, de nos métiers à tisser, de nos vieux rouets, de nos canneliers, de nos "corneilles", de nos fusils à plaque et de nos dévidoirs!

Ne rions pas de ces vieux objets. Ils sont, d'ailleurs, encore très propres à meubler et à orner une maison, en y mettant même une note de meilleur goût souvent que les fanfreluches modernes.

Le Manoir Mauvide-Genest nous en fournit une preuve très sensible. Notre snobisme même y est satisfait comme il a raison, de nos jours, de l'être quand nos pieds foulent des parquets couverts de ces bonnes "laïses" de "catalogue", inusables, harmonieusement barrées de toutes les teintes de l'arc-en-ciel et de ces rudes et massives rondelles de "tapis tressé" formant par l'assemblage ingénieux des couleurs, des dessins aussi fantastiques que ceux que nous remarquons sur des pièces de services de cette vieille "vaisselle bleue" — si rare aujourd'hui, — et que nous voyons proprement allignées sur des étagères à l'antique et dont le style compliqué proclame l'amour des floritures de son ancien fabricant.

Et nous avons vu, avec une certaine émotion, se dresser les boiserie compliquées de ce vieux métier à tisser dont le bâti solide et rude, verrouillé, était armé de toutes ses pièces: le cylindre en bois à enrouler la chaîne, le cylindre à recevoir la toile et la flanelle, les "marches" branlantes, lui-santes d'usage, suspendues par des bouts de corde de chanvre, les lisses, le battant avec sa poignée amincie par le contact des mains, l'"épée" ou la crémaillère pour empêcher le retressement de l'étoffe, la navette, — la canadienne, car il y a l'américaine et l'europeenne, — en forme de canot d'écorce, le siège en pente, comme celui d'un piano d'aujourd'hui, le peigne en fil de laiton, tout jaune, le rôt, les poulies en bois supportant les lisses, les "trêmes" en fil de chanvre, les montants, les chevilles, tout y est; rien ne manque.

Ici, s'élève un monumental lit-baldaquin surmonté de son ciel de toile écarlée relevé de fil harmonieux, avec ses colonnes solides, audacieusement sculptées au tour, le tout pouvant facilement supporter le toit de la maison au cas où il s'écroulerait.

Dans des coins, voici des rouets; l'un peinturé de jaune, luisant de vernis, tout moderne; un autre, en bois brut, plus compliqué, faisant plus de bruit quand on le tourne, rou, rou et rou douanda... un troisième surmonté de son antique quenouille, silencieux à force d'être vieux. Il évoque la sainte Vierge sur les vieilles lithographies ou encore Marguerite de Faust. Son origine se perd dans la nuit des temps. Vrai, on ne sait, celui-là, de quel grenier il descend.

Puis il y a les cheminées, les antiques cheminées, trop rares aujourd'hui, avec tous leurs accessoires et, non loin de là, nous voyons, deux de ces étonnantes fanalons qui, d'après le bon Dr Hubert LaRue ont fait passer longtemps les honnêtes habitants de l'île d'Orléans pour des sorciers... L'on a disposé sur les corniches des cheminées d'anciens chandeliers ou des chandeliers, naguère, pleuraient sous la flamme pâle leurs épais larmes jaunâtres. Mais ces vénérables chandeliers n'ont pas à proclamer le mérite d'avoir, les premières, percé la nuit des anciens âges puisque, tout à côté d'elles, plane, suspendue à un bout de broche noire et crochue, la "corneille", sorte de navette en fer battu qui contenait, autrefois, il y a bien longtemps, l'huile de loup marin alimantant la couenne de lard qui, une fois allumée, formait tout le système d'éclairage des intérieurs de nos humbles ancêtres. Puis, voici l'émoucheur

des suiffeuses et les pincettes, près du foyer; voici le bol à cendre et le poëlon à long manche dans lequel, d'un bras expert et hardi, les anciens savaient si habilement "virer" les crêpes. Il y a encore le crachoir en terre cuite, rempli de bran de scie; à côté des rouets, le dévidoir, la "tournée" à écheveaux, le "cannelier".

Au plafond, voici, pendu par sa badouillère, le fusil à plaque qui a occi tant de lièvres et tant de perdrix, voire même, comme l'Égypte, bien avant Notre-Seigneur, admettons que le cataclysme des siècles ait enfoui sous terre l'un des musées de nos choses canadiennes et que, tout à coup, sous les efforts de futurs lords Carnarvon, l'on en fasse la découverte, quelle sensation provoquerait la trouvaille, à cinquante pieds sous terre, de nos métiers à tisser, de nos vieux rouets, de nos canneliers, de nos "corneilles", de nos fusils à plaque et de nos dévidoirs!

Ne rions pas de ces vieux objets. Ils sont, d'ailleurs, encore très propres à meubler et à orner une maison, en y mettant même une note de meilleur goût souvent que les fanfreluches modernes.

Le Manoir Mauvide-Genest nous en fournit une preuve très sensible. Notre snobisme même y est satisfait comme il a raison, de nos jours, de l'être quand nos pieds foulent des parquets couverts de ces bonnes "laïses" de "catalogue", inusables, harmonieusement barrées de toutes les teintes de l'arc-en-ciel et de ces rudes et massives rondelles de "tapis tressé" formant par l'assemblage ingénieux des couleurs, des dessins aussi fantastiques que ceux que nous remarquons sur des pièces de services de cette vieille "vaisselle bleue" — si rare aujourd'hui, — et que nous voyons proprement allignées sur des étagères à l'antique et dont le style compliqué proclame l'amour des floritures de son ancien fabricant.

Et nous avons vu, avec une certaine émotion, se dresser les boiserie compliquées de ce vieux métier à tisser dont le bâti solide et rude, verrouillé, était armé de toutes ses pièces: le cylindre en bois à enrouler la chaîne, le cylindre à recevoir la toile et la flanelle, les "marches" branlantes, lui-santes d'usage, suspendues par des bouts de corde de chanvre, les lisses, le battant avec sa poignée amincie par le contact des mains, l'"épée" ou la crémaillère pour empêcher le retressement de l'étoffe, la navette, — la canadienne, car il y a l'américaine et l'europeenne, — en forme de canot d'écorce, le siège en pente, comme celui d'un piano d'aujourd'hui, le peigne en fil de laiton, tout jaune, le rôt, les poulies en bois supportant les lisses, les "trêmes" en fil de chanvre, les montants, les chevilles, tout y est; rien ne manque.

C'est un peu dans ce but de prévenir quelques-uns de ces tardifs regrets que naguère, M. Georges Bouchard, député de Kamouraska, proposait à la Société des Arts, Sciences et Lettres, dont il est un des membres les plus distingués, une résolution adoptée avec un enthousiasme, recommandant aux cultivateurs de conserver les meubles, les ustensiles, les instruments qui ont servi aux ancêtres et qui ont pu survivre au vandalisme inconscient de ceux d'aujourd'hui, aussi, de prendre les mesures nécessaires, pour former, dans chaque paroisse, de petits musées de ces vieilles choses.

Et tout le monde a été heureux d'apprendre à ce sujet, que devantant le projet de M. Bouchard, des cercles de fermières de la province, sous l'inspiration et à l'exemple de leur dévoué directeur M. Alphonse Deslèves, avaient commencé, et poursuivirent avec succès, l'organisation de ces petits musées locaux. Et nous savons que M. Deslèves a donné lui-même, aux cercles, l'exemple de ces patriotiques petites entreprises en organisant dans sa maison de campagne un de ces musées du terroir dont une foule d'aspects ne le cèdent en rien pour l'intérêt à celui du Manoir Mauvide-Genest.

LA SCIENCE POUR TOUS

(Suite de la page 1)

chargé d'une partie de sa garde-robe. Mais il paraît qu'il n'était pas entièrement dans la confiance, car ce fut, dit-on sur l'avis donné imprudemment par lui d'un retard survenu à la voiture royale, que l'officier chargé de l'attendre au relais fit rentrer les chevaux précisément au moment où le monarque arrivait, ce qui occasionna son arrestation.

Léonard suivit ses princes dans l'exil et exerça son art sur les têtes masovites. Il y avait déjà longtemps, d'ailleurs, que la France fournissait à l'Europe des valets de chambre coiffeurs, des femmes de chambre coiffeuses, comme elle leur fournissait des maîtres de danse et des cuisiniers.

La musette

L'invention de cet instrument de musique remonte aux Lydiens. La vieille mythologie l'attribue à Pan, à Faune, et à Maryas. Diodore prétend que ce fut le berger sicilien Daphnis qui inventa cet instrument, et qui le premier fit des pastorales et chanta les vers qu'on appelle "bucoliques".

La musette se compose d'une peau qui s'enfle au moyen d'un soufflet faisant partie de l'instrument d'un bourdon d'un ou deux chalumeaux. Elle ressemble beaucoup à la corne de l'ardent enthousiasme, l'intellectuellement vibrant, la fièvre des remueurs d'idées s'opposèrent à un paisible matérialisme bourgeois aux goûts parfois mesquins et souvent puérils.

LE DÉCOR DE LA VIE À L'ÉPOQUE ROMANTIQUE